

EXPLORATION

TYPHON Inc



LÀ OÙ ÇA COMMENCE



WHERE IT ALL BEGINS

*RAPPORT ANNUEL / ANNUAL REPORT
2013*

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

CHERS ACTIONNAIRES

Au cours de la dernière année, le prix de l'or a été soumis à plusieurs soubresauts poussant ainsi les investisseurs à délaisser ou vendre leurs titres miniers.

La dernière année a été particulièrement marquante au niveau des rapports d'exploration pour votre entreprise. Un nouveau calcul de ressources ainsi qu'une étude préliminaire économique fut complétés et publiés par communiqués de presse.

À la lumière des résultats obtenus à ce jour, nous sommes très confiants que les travaux d'exploration en cours sur toutes nos propriétés dans le secteur de Mont-Brun permettront d'augmenter les ressources et le potentiel économique du gîte Fayolle tout en identifiant d'autres secteurs à fort potentiel. Je vous rappelle que ces propriétés sont localisées dans une zone hautement favorable identifiée autant par les géologues de Typhon et d'Aurizon que ceux du gouvernement québécois. Cette zone se trouve à la croisée de plusieurs failles faisant partie de la zone de faille Destor-Porcupine et son potentiel en profondeur n'a pratiquement pas été testé à ce jour, mais le sera sous peu.

J'en profite pour remercier tous les employés de Typhon et nos nombreux consultants pour tout le travail accompli.

Je termine en remerciant nos fidèles actionnaires, les membres du conseil d'administration, les fonds institutionnels pour leur support constant. Le processus de développement minier est un très long processus et sans la patience et le support de leurs actionnaires, très peu de projets miniers verraient le jour.



David Mc Donald

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION / PRESIDENT AND CEO

MESSAGE TO SHAREHOLDERS

DEAR SHAREHOLDERS

Over the past year, the price of gold has been subject to several upheavals, pushing investors to abandon or sell their mining claims.

The last year has been particularly busy in terms of exploration reports for your company. A new resource estimate and preliminary economic study was completed and published in press releases.

In light of the results obtained to date, we are very confident that exploration work underway on all our properties in the Mont-Brun will increase the resources and economic potential of Fayolle while identifying other sectors with high potential. I remind you that these properties are located in an area identified as highly favourable by geologists of Typhon, Aurizon than the Quebec government. This area is located at the intersection of several faults that are part of the fault zone Destor-Porcupine and depth potential has practically no been tested to date, but will be shortly.

I want to thank all employees of Typhon and our many consultants for their hard work over the past year.

I conclude by thanking our loyal shareholders, Board of Directors and Institutional Funds for their constant support. The development process mining is a very long process and without the patience and support of their shareholders, very few mining projects would emerge.

FAITS SAILLANTS DE 2012-2013

- Calcul des ressources effectué en partenariat avec Mines Aurizon Ltd
- Acquisition de la propriété Nordair.
- Placement Privé en décembre 2012
- Étude préliminaire Économique en cours

HIGHLIGHTS IN 2012-2013

- Ressources calculation done with partner Aurizon Mines Ltd.
- Acquisition of Nordair property
- Private Placement in Decembre 2012
- Preliminary economic study ongoing



PREVISION 2013-2014

- Revitalisation des sites d'exploration
- Travaux d'exploration sur les propriétés de la société

FORECASTS 2013-2014

- Revitalization of exploration areas
- Exploration on the properties of the company

STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

Exploration Typhon Inc. est une société canadienne d'exploration minière établie en 2003, possédant un portefeuille de propriétés diversifiées. Afin d'accroître la valeur de ses actifs, l'entreprise a pour stratégie d'utiliser des technologies modernes d'exploration tout en s'engageant à minimiser son impact sur l'environnement. Elle entend poursuivre sa mission d'exploration et de développement de façon autonome ou encore en partenariat.

CORPORATE STRATEGY

Typhon Exploration Inc. is an exploration company operating in Canada since 2003, with a portfolio of diversified properties. To increase the value of its assets, the company's strategy is to use modern exploration technologies with a commitment to minimize its impact on the environment. She intends to continue its mission of exploration and development independently or in partnership.

Au cours des dernières années, d'importantes sommes ont été investies en travaux d'exploration, principalement sur le Gîte Fayolle, afin de confirmer le modèle géologique de même que la constance de la minéralisation aurifère, mais aussi sur l'ensemble de la Propriété Fayolle afin de découvrir de nouvelles lentilles minéralisées. De plus, la campagne de forages systématiques d'exploration a produit des résultats encourageants qui vont nécessiter des travaux supplémentaires durant les prochaines années.

During the past years, important sums have been invested in exploration works, mainly on the Fayolle Deposit to confirm the geological model well as the consistency of the mineralization, but also on the whole Fayolle Property to discover new mineralized lenses. In addition, the systematic drilling exploration has produced encouraging results which will require additional work in the coming years.

Nos actionnaires sont évidemment invités à visiter régulièrement notre site web afin de connaître les développements au fur et à mesure qu'ils se produisent.

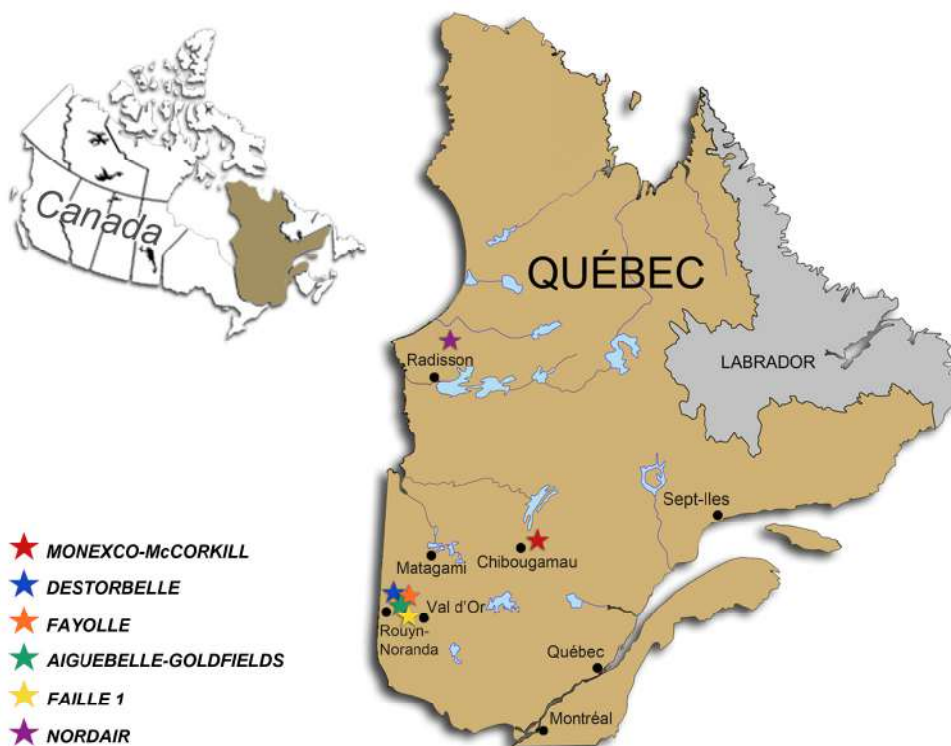
Our shareholders are of course invited to visit our new website to learn more about the developments as regularly as they occur.

Propriété Fayolle

Fayolle Property

La stratégie de forage développée par Exploration Typhon Inc. et Les Mines Aurizon Ltée a été planifiée afin de recouper les structures aurifères orientées NNO. Selon cette nouvelle stratégie, ce patron de forage permet ainsi une meilleure compréhension de la relation entre les familles de dykes et la minéralisation aurifère encaissée au sein du corridor de déformation.

The drilling strategy developed by Typhoon Exploration Inc. and Aurizon Mines Ltd was planned to intersect the gold bearing structures oriented NNW. Under this new strategy, drilling pattern allows a better understanding of the relationship between the families of dykes and gold mineralization collected within the deformation corridor.



ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2013

1.1 DATE

Le présent rapport de gestion sur les résultats et la situation financière d'Exploration Typhon Inc (Typhon ou la Société) devrait être lu en conjonction avec les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 28 février 2013. Les états financiers annuels se terminant le 28 février 2012, ainsi que la période correspondante de l'an passé ont été préparés selon les International Financial Reporting Standards (IFRS). La note 2 des états financiers annuels énonce en détail ces nouvelles méthodes comptables. Ce rapport de gestion est daté du 28 juin 2013. Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du présent rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

1.2 SURVOL

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS OF THE FINANCIAL SITUATION AND OPERATIONS RESULTS

FISCAL YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2013

1.1 DATE

This Management Discussion and Analysis ("MD&A") should be read in conjunction with the financial statements of Typhoon Exploration Inc. ("Typhoon", or the "Company") for fiscal year ended February 28, 2013. The financial statements for the year ended February 28, 2013 and the corresponding period of last year were prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS). Note 2 of the annuals financial statements provides details of these new accounting policies. This MD&A is prepared as of June 28, 2013. All dollar figures stated herein are expressed in Canadian dollars.

The MD&A contains forward-looking statements that reflect, at the date of MD&A, the Company's expectations, estimates and projections with regard to its operations, the mining industry in general, and the economic environment in which it operates. Although reasonable, the statements entail a certain amount of risk and uncertainty and there is no guarantee that they will prove to be accurate. Consequently, actual results could be materially different from those implied or expressed by these forward-looking statements.

1.2 OVERVIEW

DÉPENSES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 28 FÉVRIER 2013 ET 29 FÉVRIER 2012			
EVALUATION AND EXPLORATION EXPENDITURES FOR THE FISCAL YEARS ENDED FEBRUARY 28, 2013 AND 29 FÉVRIER 2012			
	2013	2012	
	\$	\$	
Forage	143 271	2 569 260	Drilling
Analyse	225 743	1 339 391	Analysis
Main-d'œuvre logistique	76 461	275 117	Logistics Labor
Gestion des travaux	132 437	777 833	Works management
Frais généraux d'exploration	161 247	497 918	General exploration expenses
Supervision en sous-traitance	-	8 294	Subcontracted supervision
Géologie	367 688	635 351	Geology
Géophysique	-	49 512	Geophysics
Sous-total	1 106 847	6 152 676	Sub-Total
Participation de Aurizon	(884 249)	(5 729 744)	Part of Aurizon
Crédit d'impôts relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	(59 413)	(171 935)	Tax credit related to resources and mining taxes credit
Ajustements de crédits d'impôts miniers	137 574	75 200	Mining taxes credit adjustment
TOTAL	300 759	326 197	Total

Exploration Typhon Inc., incorporée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une Société d'exploration qui œuvre au Canada. La Société détient 100 % d'intérêt dans les propriétés Fayolle, Monexco-McCorkill, Faille 1 et Nordair. Elle détient un intérêt de 51 % dans la propriété Aiguebelle-Goldfields et elle détient aussi un intérêt de 50% sur la propriété Destorbelle. Tous les engagements de la Société concernant les titres miniers sont respectés.

En mai 2010, la Société a signé avec la société publique Mines Aurizon Ltée (Aurizon) une entente d'option de 27 000 000 \$ pour le développement des propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields. Une première option permettra à Aurizon d'acquérir un intérêt de 50 % dans le projet en effectuant 10 000 000 \$ en frais d'exploration sur une période de 4 ans, dont 3 500 000 \$ en engagement ferme durant les 2 premières années (complété). Aurizon devra également souscrire en actions du trésor de la Société un montant de 2 000 000 \$ sur une période de 3 ans, comprenant un engagement ferme de 1 000 000 \$ (complété), soit un montant de 500 000 \$ par année. Une dernière tranche de 500 000\$ à été complété le 18 juin 2013 pour un total de 2 000 000\$.

Après l'acquisition de son intérêt de 50 %, Aurizon pourra acquérir un intérêt supplémentaire de 15 % sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité bancaire ou en engageant 15 000 000 \$ supplémentaire en travaux d'exploration, à raison de 1 000 000 \$ par 1 % d'intérêt.

De plus au 28 février 2013, Les Mines Aurizon Ltée avaient investi en travaux d'exploration un montant de 9 116 078 \$ et au 31 mai 2013 les travaux d'exploration totalisaient la somme de 9 168 327 \$.

Les investissements d'exploration autres que le projet avec Les Mines Aurizon Ltée tel que Destorbelle, Monexco-McCorkill, Aiguebelle-Goldfields et Nordair pour l'exercice terminé le 28 février 2013 sont de 222 598 \$ et de 422 932 \$ pour l'exercice terminé le 29 février 2012.

En mai 2013 "HECLA MINING COMPANY" a fait l'acquisition de notre partenaire "Les Mines Aurizon Ltd". Le 18 juin 2013, Aurizon a procédé à la dernière tranche du placement privé, dans le cadre de l'entente sur la propriété Fayolle (voir note 15 des États Financiers). La Société a donc émis 5 555 556 actions au prix de 0.09\$ l'action pour un montant de 500 000 \$ en espèces.

Typhoon Exploration Inc., incorporated under the Canada Business Corporation's Act, is an exploration Company operating in Canada. The Company holds a 100% interest in the Fayolle, Monexco-McCorkill, Faille 1 and Nordair property. The Company also holds a 51% interest of the Aiguebelle-Goldfields property and it also holds a 50% interest on the property Destorbelle. All the Company's commitments regarding mining claims are in good standing.

On May 2010, the Company, signed with the public company Aurizon Mines Ltd (Aurizon) an option agreement of \$27,000,000 for the development of the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties. A first option will allow Aurizon to acquire a 50% interest in the project by incurring \$10,000,000 in exploration expenses over a 4 year period. A firm commitment of \$3,500,000 must be spent in exploration during the first two years (completed). Aurizon will also have to subscribe to Company's shares for an amount of \$2,000,000 over a 3 year period. So, Aurizon will have to subscribe \$500,000 each year, including a firm commitment of \$1,000,000 (completed). A final installment of \$ 500,000 has been completed on 18 June 2013 for a total of \$2,000,000.

After the acquisition of its 50% interest, Aurizon may acquire an additional interest of 15% over a 2 year period by performing a bankable feasibility study or by incurring an additional \$15,000,000 in exploration expenses, representing \$1,000,000 by 1% interest.

In addition, as of February 28, 2013, Aurizon Mines Ltd had invested in exploration works the amount of \$9,116,078 and on May 31, 2013 exploration works totalized an amount of \$9,168,327

The exploration investments, other than the project with Aurizon Mines Ltd as Destorbelle, Monexco-McCorkill, Aiguebelle-Goldfields and Nordair, for the exercise ended on February 28, 2013 are \$222,598 and \$422,932 for the exercise ended February 29, 2012.

In May 2013 "HECLA MINING COMPANY" acquired our partner "Aurizon Mines Ltd". June 18, 2013, Aurizon conducted the final tranche of the private placement as part of the agreement on the Fayolle property (see note 15 of the Financial Statements). The Company has issued 5,555,556 shares at 0.09\$ per share for a total of \$ 500,000 in cash.

La propriété Fayolle est constituée de 39 titres miniers situés dans les cantons d'Aiguebelle et Cléricy dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon a acquis un intérêt de 100 % de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété est facilement accessible depuis la municipalité de St-Norbert-de-Mont-Brun située à 12 km au sud-est. La propriété est recoupée par la faille Destor-Porcupine, une structure régionale majeure orientée NO-SE. Plusieurs gisements aurifères ont été découverts et mis en production le long de cette structure majeure qui origine de la région du camp minier Timmins-Porcupine dans le nord-est de l'Ontario. Cette structure a permis d'extraire plus de 80 millions d'onces d'or dans la région du camp minier de Timmins seulement.

Un rapport de calcul de ressources selon la norme 43-101 a été publié le 06 septembre 2012 et a rapporté les valeurs suivantes : 188 119 onces d'or en ressources indiquées (3 573 900 tonnes à 1,64 g/t Au) (Rapport préparé par Alain Carrier, Géo., Pierre-Luc Richard, PGeo., Bruno Turcotte, PGeo. et Tafadzwa Gomwe, PGeo. de InnovExplo-Experts-Conseils ; personnes qualifiées et indépendantes en vertu du Règlement 43-101).

L'entente intervenue avec Aurizon a permis d'accentuer les travaux d'exploration sur le projet. Les travaux avancent selon l'échéancier prévu et les résultats déjà obtenus sont des plus encourageants.

La stratégie de forage développée par Exploration Typhon et Mines Aurizon a été planifiée afin de recouper les structures aurifères orientées NNO. Selon cette stratégie, ce patron de forage permet ainsi une meilleure compréhension de la relation entre les familles de dykes et la minéralisation aurifère encaissée au sein du corridor de déformation.

Les résultats des forages de la vaste campagne 2010-2011 et 2012 de forage systématique d'exploration ont été annoncés. Ces forages ont été effectués afin d'évaluer des cibles magnétiques de faible intensité (creux magnétique) et anomalies Gocad qui montrent des similitudes avec celles du secteur du Gîte Fayolle.

La campagne agressive de forages d'exploration systématique a généré plusieurs découvertes s'étendant sur plus de 2,5 kilomètres dans la partie nord de la propriété Fayolle.

L'année 2013 sera sous le signe de l'interprétation et de l'analyse de tous les résultats obtenus avec les forages exécutés depuis 2010. Des forages de définition ont été effectués afin de valider des données, durant le premier trimestre 2012, avec une campagne de forage d'environ 7 100 mètres, les derniers résultats ont été publiés par voie de communiqué de presse le 8 juin 2012. L'étude métallurgique afin de valider le taux de récupération de l'or sur le Gîte Fayolle et le calcul de ressources ont été annoncés dans le communiqué de presse du 06 septembre 2012. Le rapport est disponible sur Sedar.

Une étude économique préliminaire du Gîte Fayolle a été réalisée et annoncée par communiqué de presse le 09 avril 2013 et le rapport complet est disponible sur Sedar.

The Fayolle property consists of 39 mining claims located in the Aiguebelle and Cléricy Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon acquired a 100 % interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

The property is easily accessible from the town of St-Norbert-de-Mont-Brun located 12 km to the south east. A major regional structure, the Destor-Porcupine fault, transects the property in a NW-SE trend. Numerous gold deposits have been discovered and put into production along this major structure, which originates in the Timmins-Porcupine mining camp, in north-eastern Ontario. This structure produced more than 80 million ounces of gold in the Timmins mining camp alone.

A report resources calculation according to the standard NI43-101 was published on September 06, 2012 and reported the following values: 118,119 ounces of gold in Indicated Resources (3,573,900 tons at 1,64 g/t AU) (Report prepared by Alain Carrier, Geo. Pierre-Luc Richard, PGeo., Bruno Turcotte, PGeo. et Tafadzwa Gomwe, PGeo. from InnovExplo-Experts-Conseils; qualifieds and independents for the purposes of Regulation 43-101)

The agreement with Aurizon accentuated the exploration on the project. The works is proceeding on schedule and the results already obtained are very interesting.

The drilling strategy developed by Typhoon Exploration and Aurizon Mines was planned to intersect the gold bearing structures NNW. Under this strategy, drilling pattern allow a better understanding of the relationship between the families of dykes and gold mineralization collected within the corridor of deformation.

The results of the 2010-2011 and 2012 drilling campaign of the extensive systematic exploration drilling were announced. These drill holes were drilled to evaluate magnetic targets of low intensity (low magnetic) and Gocad anomalies which show similarities with those of the Fayolle Deposit sector

The aggressive systematic exploration drilling campaign has generated several discoveries, stretching over 2.5 km, in the northern part of the Fayolle Property.

The year 2013 will be under the sign of the interpretation and analysis of all results obtained with the drilling campaigns since 2010. In the first quarter of 2012, definition drillings were carried out in order to validate data and a drilling campaign of approximately 7,100 meters was completed as well. The latest results were announced by press release on June 8, 2012. The metallurgical study to validate the recovery of gold on the Fayolle Deposit and resource calculation were announced in the press release dated September 06, 2012. The report is available on Sedar.

A preliminary economic study of the Fayolle Deposit has been made and announced by press release April 9, 2013 and the full report is available on Sedar.

PROPRIÉTÉ DESTORBELLE**AU**

La propriété Destorbelle est constituée de 24 titres miniers situés dans les cantons d'Aiguebelle et Destor dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon détient un intérêt de 50 % de la propriété et Axe Exploration Inc. détient l'autre 50%. Cette propriété est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété étant contiguë à la propriété Fayolle elle bénéficie de la même accessibilité.

Une campagne de forage a été effectuée au début de 2011 dans la partie sud de la propriété. Elle visait à vérifier la cause de plusieurs anomalies géophysiques détectées lors d'un relevé effectué précédemment. Toutes les anomalies ont pu être expliquées et la campagne a permis la découverte de nouvelles zones présentant un potentiel aurifère auparavant tout à fait inconnu

Un survol aérien a été effectué sur la propriété en 2012 et le potentiel stratégique de cette propriété est à l'étude par l'équipe d'Axe Exploration Inc et Typhon.

PROPRIÉTÉ AIGUEBELLE-GOLDFIELDS**AU**

La propriété Aiguebelle-Goldfields est constituée de 6 titres miniers situés immédiatement à l'ouest de l'indice Fayolle. Suite à l'acceptation des travaux par Mines Agnico-Eagle Ltée selon l'entente signé en février 2006, Typhon a obtenu l'option de 51% de la propriété Aiguebelle Goldfields. Une redevance de 2 % NSR est rattachée à cette entente.

La propriété Aiguebelle-Goldfields, fait partie de l'entente avec Aurizon et est sujet à l'approbation de Mines Agnico-Eagle.

Le potentiel stratégique de cette propriété ainsi que de futurs travaux à être effectués sont à l'étude.

PROPRIÉTÉ MONEXCO-McCORKILL**AU**

La propriété Monexco-McCorkill se compose de 113 titres miniers situés dans le canton McCorkill, dans le camp Minier de Chibougamau. La Société détient 100 % de la propriété qui est grevée d'une redevance de 1,5 % NSR.

Des travaux de décapage et de rainurage réalisés sur Monexco-McCorkill ont permis de constater que les concentrations en or étaient principalement reliées aux structures secondaires du Couloir de Déformation France, un couloir aurifère similaire à ceux de Classe Mondiale de la Faille Destor-Porcupine et de la Faille Cadillac situées plus au sud dans la même ceinture de l'Abitibi.

Le potentiel stratégique de cette propriété ainsi que de futurs travaux à être effectués sont à l'étude. De plus dans le cadre d'un projet de maîtrise à UQAM une étude structurale sera effectuée cet été et sera financée par le Ministère des Ressources Naturelles.

DESTORBELLE PROPERTY**AU**

The Destorbelle property consists of 24 mining claims located in the Aiguebelle and Destor Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon holds a 50 % interest of the property and Axe Exploration Inc. holds the other 50%. This property is burdened by a 2% NSR royalty.

The property adjoining the property Fayolle it benefits from the same accessibility..

A drilling program was conducted in early 2011 in the southern part of the property. It aimed to ascertain the cause of several geophysical anomalies detected during a survey conducted earlier. All anomalies have been explained and the campaign has led to the discovery of new areas with potential for gold previously entirely unknown

Aerial survey has been done in 2012 and the strategic potential of this property is under study by the team of Axe Exploration and Typhoon.

AIGUEBELLE-GOLDFIELDS PROPERTY**AU**

The Aiguebelle-Goldfields property consists of 6 mining claims right next to the west of the Fayolle showing. An agreement was signed with Agnico-Eagle Mines Ltd. Following the acceptance of the expenditures under the agreement signed in February 2006, Typhoon got the option of 51% interest of the Aiguebelle Goldfields Property's. A 2% royalty NSR is attached to this agreement.

Aiguebelle-Goldfields property has been a part of the agreement with Aurizon and is subject to the approval of Agnico-Eagle.

The strategic potential of this property as well as futur work to be done are being studied.

MONEXCO- McCORKILL PROPERTY**AU**

The Monexco-McCorkill property comprises 113 mining claims in the McCorkill Township, in the Chibougamau Mining Camp. Typhoon holds a 100 % interest of the property which is burdened by a 1.5% NSR royalty.

The outcrop stripping, trenching and channel sampling on Monexco-McCorkill allowed the Company to determine that the gold was primarily linked to subsidiary structures part of the regional France Deformation Corridor, a similar gold bearing corridor to the World-Class Destor-Porcupine and Cadillac Fault found further south in the same Abitibi Belt.

The strategic potential of this property as well as futur work to be done are being studied. Moreover, in the framework of a master's project at UQAM, a structural study will be conducted this summer and will be financed by the Ministry of Natural Resources.

PROPRIÉTÉ FAILLE 1

AU

La propriété Faille 1 se compose de 27 titres miniers situés tout près de la propriété Fayolle. Cette propriété est facilement accessible en tout temps de l'année par une route régionale. La Société détient 100 % d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

Des travaux de prospection ont été réalisés dernièrement sur la propriété. Ces travaux dicteront la marche à suivre pour la poursuite des travaux sur ce projet.

PROPRIÉTÉ NORDAIR

AU

La propriété Nordair se compose de 39 titres miniers situés près de Radisson à la Baie James. La Société détient 100% d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2% NSR.

L'équipe de Typhon étudie présentement la prochaine étape des travaux à être effectués sur cette propriété.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION PRÉVUES EN 2013

Exploration Typhon Inc. entend poursuivre avec Mines Aurizon Ltée, les travaux d'exploration sur le Gîte Fayolle et l'ensemble de la propriété. Durant la dernière année, nous avons consacré notre temps à la compilation et l'analyse de tous les résultats obtenus sur la propriété Fayolle. Une étude métallurgique ainsi qu'un calcul de ressources ont été annoncés par communiqué de presse le 06 septembre 2012 ainsi qu'une Étude préliminaire économique le 09 avril 2013. Les deux rapports sont disponibles sur Sedar.

À la lumière des résultats des travaux sur la Propriété Fayolle, d'autres travaux seront planifiés sur les propriétés avoisinantes qui sont, elles aussi, situées dans le corridor favorable qui contient le Gîte Fayolle et de nombreux autres indices aurifères.

L'entreprise entend aussi accroître ses activités d'identification et d'acquisition de nouvelles propriétés qui pourront faire l'objet de travaux à différentes étapes du processus d'exploration. La Société poursuivra ses démarches auprès d'investisseurs Européens et Nord-américains afin d'accroître sa visibilité au sein de la communauté financière.

FAILLE 1 PROPERTY

AU

The Faille 1 property comprises 27 claims located near of Fayolle Property. This property is easily accessible any time of the year by a regional road. Typhoon hold a 100% interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

Prospecting has recently been completed on the property. This work will dictate the procedures for continuing work on this project. .

NORDAIR PROPERTY

AU

The Nordair property comprises 39 claims located near of Radisson, James Bay. Typhoon hold a 100% interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

Typhoon's team is currently studying the next step of work to be done on the property.

EXPLORATION WORKS PLANNED FOR 2013

Typhoon Exploration Inc. intends to pursue with Aurizon Mines Ltd., the exploration work on the Fayolle Deposit as well as on the whole property. During the last year, we spent our time at the compilation and analysis of all the results on the Fayolle property. A metallurgical study and a resource calculation were announced by press release September 06, 2012 and a Preliminary Economic Survey April 09, 2013. Both reports are available on Sedar

Based on the results of work on the Fayolle Property, further work is planned on surrounding properties are also located in the corridor of favourability including the Fayolle Deposit and numerous other gold occurrences.

The company also intends to expand its activities for the identification and acquisition of new properties that may be subject to work at different stages of exploration. The Company will continue its efforts with investors in Europe and North America to increase its visibility within the financial community.

ENVIRONNEMENT

Avec l'appui des agences gouvernementales et des responsables régionaux, la société prend aussi toutes les précautions nécessaires pour respecter son engagement de minimiser l'impact sur l'environnement dans le cadre de ses activités.

2008-2009

Fière de son engagement environnemental, Typhon a effectué un reboisement moyen de 15 arbres pour chacun des forages effectués depuis qu'elle détient la propriété Fayolle, soit un équivalent de 1 769 arbres d'essence de premier choix en plus d'avoir ensemencé 8 hectares de terrain.

2010-2011

En juillet 2011, la société a complété en partenariat avec Axe Exploration le reboisement du secteur Destorbelle (50% Typhon et 50% Diamond Frank) avec environ 2 000 arbres.

Depuis juillet 2011, l'équipe de Typhon a procédé de façon systématique à plusieurs réensemencements de ses sites d'exploration.

L'AEMQ a accordé à Exploration Typhon inc., en novembre 2010, le **Prix e3 excellence environnementale** en exploration, qui souligne l'implication environnementale et sociale et les efforts visant à atténuer les impacts sur l'environnement par la revégétation d'arbres d'essence de premier choix et l'ensemencement de ses sites de forages.

2012

Durant l'année 2012, un réensemencement a été effectué sur les différents projets de la société.

ENVIRONMENTAL ISSUES

In support of the governmental agencies and the regional people in charge, the society also takes all the necessary precautions to respect its commitment to minimize the impact on the environment within the framework of its activities.

2008-2009

Proud of its environmental commitment, Typhoon made an average reforestation of 15 trees for each drill hole carried out since it holds the Fayolle Property, which is the equivalent of 1,769 first grade trees. It has also sowed 8 hectares of grounds.

2010-2011

In July 2011 the company completed the reforestation program for around 2,000 trees in partnership with Axe Exploration on Destorbelle area (50% Typhon and 50% Diamond Frank).

Since July 2011, Typhoon's team conducted a several systematic sowing of its exploration sites.

The AEMQ awarded Typhoon Exploration inc., in November 2010, the **e3 Award environmental excellence** in exploration, which highlights the environmental and social involvement and efforts to mitigate the environmental impact by reforestation with first-grade trees and resowing the grounds of its drilling sites.

2012

During 2012, reseedling was made on the various projects of the company.



1.3 DONNÉES ANNUELLES CHOISIES

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables internationales applicables et sont exprimés en dollars Canadiens.

1.3 SELECTED ANNUAL INFORMATION

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian with the applicable international accounting standards and are expressed in Canadian dollars.

	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2013 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2013	EXERCICE TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2012 YEAR ENDED FEBRUARY 29, 2012	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2011
Total des actifs Total assets	16 259 214	16 419 648	16 737 907
Revenu d'intérêt Interest revenue	53 602	45 122	25 281
Perte nette Net loss	(667 813)	(756 099)	(848 038)
Perte nette de base et diluée par action Basic and diluted net loss per share	(0.03)	(0.04)	(0.05)

De par son statut de Société d'exploration minière, Typhon ne génère pas de revenus réguliers, de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital-actions. Depuis quelques années, les frais d'administration de la Société sont relativement stables et sont composées essentiellement de dépenses relatives au statut public de la Société ainsi que par les salaires et charges sociales et les autres frais généraux d'administration. La perte de l'exercice terminé le 28 février 2013 était donc prévisible et les dirigeants de la Société continuent à bien gérer les sommes disponibles pour l'administration courante de ses activités.

La perte avant impôts de 2013 est de 775 827 \$ et 1 168 087 \$ en 2012. Les dépenses administratives de 2013 sont de 829 429 \$ et de 1 241 369 \$ en 2012. Les principales différences entre les deux exercices portent sur les salaires et charges sociales qui ont diminués de 88 881\$, ils sont de 263 888 \$ en 2013 et de 352 769 \$ en 2012. Suite au départ du Vice Président Développement Corporatif le poste n'a pas été comblé. Les frais de déplacement, promotion et représentation ont diminué de 170 147 \$, ils sont de 51 726 \$ en 2013 et de 221 873 \$ en 2012. Cette diminution est attribuable au fait que la Société n'a participé à aucun congrès et exposition en Amérique du Nord ainsi qu'en Europe. Les frais de location d'équipement ont pour leurs parts augmentés de 100 161 \$ frais du en majeure partie à la location d'équipement afin d'effectuer la maintenance et assurer l'accessibilité des différents indices du Projet Fayolle en toute saison. Lors des précédents exercices ces mêmes frais étaient inclus dans le budget des travaux payé par "Aurizon".

Depuis quelques exercices, l'actif total de la Société est composé principalement d'actif de prospection. Au cours des deux derniers exercices, Typhon a clôturé des financements par actions de 646 000 \$ pour l'exercice 2013 (500 000 \$ en 2012) ce qui a permis à la Société d'utiliser ces ressources financières pour le développement de la Société et de ses projets miniers.

According to its status, as a mining exploration company, Typhoon does not generate steady revenues, so Typhoon has to issue shares to secure its financial situation. Over the last few years, the administrative expenses were relatively stable and are composed essentially of Company's public status expenses and of salaries, fringe benefits, and general administrative expenses. Therefore, the net loss of the year ended February 28, 2013 was foreseeable and the directors of the Company continue to manage the funds for the current activities of the Company.

The loss before income taxes in 2013 is \$775,827 and \$1,168,087 in 2012. The administrative expenses of 2013 are \$829,429 and \$1,241,369 in 2012. The main difference between both exercises concerns salaries and fringe benefits decreased by \$88,881 they are \$263,888 in 2013 and \$352,769 in 2012. Following the departure of the Vice president corporate development, the position has not been filled. Travel expenses, promotion and representation decreased by \$ 170 147, they are \$51,726 in 2013 and \$221,873 in 2012. This decrease is due to the fact that the Company did not participate in any conference and exhibition in North America and Europe. The cost of renting equipment have their fees increased by \$100,161 due in major part to the rental of equipment to perform maintenance and ensure the accessibility of different indices of the Fayolle Project in any season. In previous years these cost were included in the budget for the work done by "Aurizon"

Over the last fiscal years, the Company's total asset consists mainly of exploration assets. Over the last two exercises, Typhoon completed equity financings of nearly \$646,000 in 2013 (\$500,000 in 2012) which allowed the Company to use its financial resources for business and mining projects development.

1.4 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

1.4 SUMMARY OF QUARTERLY RESULTS

	28 FÉVRIER 2013, FEBRUARY 28, 2013	30 NOVEMBRE 2012, NOVEMBER 30, 2012	31 AOÛT 2012 AUGUST 31, 2012	31 MAI 2012 MAY 31, 2012	29 FÉVRIER 2012, FEBRUARY 29, 2012	30 NOVEMBRE 2011, NOVEMBER 30, 2011	31 AOÛT 2011 AUGUST 31, 2011	31 MAI 2011 MAY 31, 2011
Total des actifs Total assets	16 259 214	16 216 913	16 428 159	16 085 682	16 419 648	17 008 773	17 333 547	17 660 412
Revenu d'intérêt Interest revenue	12 508	14 721	14 847	11 526	17 901	7 190	18 695	1 336
Bénéfice net (Perte nette) Net earnings (Net loss)	(27 767)	(146 423)	(363 017)	(130 606)	310 001	(206 431)	(580 685)	(278 984)
Bénéfice (Perte) de base et dilué par action Basic and diluted earnings (loss) per share	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,03)	(0,01)

Au cours du trimestre terminé le 28 février 2013, la perte nette fut de 27 767 \$. Ce montant correspond aux opérations courantes de Typhon, des dépenses reliées au statut public de la Société et l'inscription des impôts miniers futurs.

During the quarter ended February 28, 2013, the Company recorded a net loss of \$27,767. This amount is associated to Typhoon's operating expenses, costs related as a public Company status and the Future mining taxes.

En analysant le détail des dépenses de ces quatre trimestres, on en vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Typhon sont stables et prévisibles. L'analyse suivante tiendra compte des postes de dépenses qui ont subi une variation importante au cours des quatre derniers trimestres.

Analysing the details of expenses for the last fiscal year it leads to the conclusion that most of expenses of Typhoon are stable and predictable. The following analysis takes into account expenses that have changed significantly during the last four quarter.

Les faits saillants des quatre derniers trimestres sont :

Highlights for the last four quarter are:

- À partir du deuxième trimestre la Société a assumé les coûts de location d'équipement pour l'amélioration de l'accessibilité et la maintenance des différents indices du Projet Fayolle.
- Inscription de l'impôt de partie XII.6 pour un montant de 9 010 \$ au dernier trimestre
- Au second trimestre, les honoraires professionnels se montaient à 120 133 \$ incluant les honoraires de l'auditeur au montant de 40 290 \$
- Au second trimestre il y a eu des frais de 56 097\$ en honoraire de consultation afin de faciliter les relations avec les investisseurs en préparation de l'assemblée Annuelle 2012

- Beginning in the second quarter, the Company has paid the cost of renting equipment to improve the accessibility and maintenance of various indices of the Fayolle Project.
- Registration of Tax XII.6 for an amount of \$9 010 on last quarter
- At the second quarter the Professional fees was for the amount of \$120,133 including the auditor's fees for the amount of \$40,290
- At the second quarter there were \$56,097 charges in fee consultation to facilitate investor relations in preparation for the 2012 Annual Meeting.

Dépenses d'administration des quatre derniers trimestres :

For the last fiscal year, the administrative expenses are:

1.4 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (SUITE)

1.4 SUMMARY OF QUARTERLY RESULTS (CONTINUED)

FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	28 FÉVRIER 2013 FEBRUARY 28, 2013	30 NOVEMBRE 2012 NOVEMBER 30, 2012	31 AOÛT 2012 AUGUST 31, 2012	31 MAI 2012 MAY 31, 2012
Honoraires professionnels Professional fees	868	4 673	120 133	4 542
Rémunération à base d'actions Stock-based compensation	-	-	-	-
Honoraires de consultation Consultant fees	-	-	56 097	-
Frais généraux d'administration General administrative expenses	47 591	73 009	97 762	42 335
Télécommunications Telecommunications	1 582	2 086	3 083	5 799
Assurances Insurance	7 679	7 340	9 178	9 386
Salaires et Charges sociales Salaries and fringe benefits	66 574	64 222	63 202	69 890
Inscription, registrariat et information aux actionnaires Registration, listing fees and shareholders' information	23 028	3 249	22 541	2 917
Amortissement Depreciation of fixed assets	6 566	6 566	5 868	7 263
Impôts de la partie XII.6 Part XII.6 taxes	9 010	-	-	-
TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES TOTAL OF ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	148 289	161 144	377 864	142 132

1.4.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

1.4.1 OPERATION RESULTS

DATE	FINANCEMENT / FINANCING		EMPLOI DU PRODUIT / USE OF PROCEED	OBJECTIFS / OBJECTIVES
Juin 2012 June 2012	Actions ordinaires Common shares	500 000 \$	Assigné au Fonds de roulement. Assigned to working capital	
Décembre 2012 December 2012	Actions accréditives Flow-through shares	146 000 \$	Assigné aux travaux d'exploration Assigned to exploration expenses	Les travaux sont en cours de réalisation. Works were in progress.
Juin 2013 June 2013	Actions ordinaires Common shares	500 000\$	Assigné au Fonds de roulement. Assigned to working capital	.

PROPRIETES PROPERTIES	FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES 28 FÉVRIER 2013 FEBRUARY 28, 2013	FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES 29 FÉVRIER 2012 FEBRUARY 29, 2012	OBJECTIFS FUTURS OBJECTIVES
Fayolle	9 544 752	9 325 546	Poursuite des travaux d'exploration avec notre partenaire (Les Mines Aurizon) Exploration work with our partner (Aurizon Mines)
Monexco- McCorkill	1 343 536	1 318 372	Projet sous évaluation et étude structurale effectuée dans le cadre d'une maîtrise financée par MRN Project under evaluation and in the framework of a master's project a structural study financed by MNR
Aiguebelle- Goldfields	1 087 323	1 063 484	Projet sous évaluation Project under evaluation
Destorbelle	35 683	31 231	Projet sous évaluation Project under evaluation
Faille 1	60 770	60 770	Projet sous évaluation. Project under evaluation
Nordair	28 098	-	Projet sous évaluation. Project under evaluation

1.5 SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 28 février 2013, la Société détenait 3 009 598 \$ en encaisse non réservée et 146 000\$ en encaisse réservée pour des travaux d'exploration statutaires. Le 18 juin 2013, le dernier placement de l'entente avec Aurizon a été complété pour un montant de 500 000 \$ composé de 5 555 556 actions ordinaires. Les financements pour la période du 1^{er} mars 2012 au 28 février 2013 s'élèvent à 646 000 \$.

Ces placements ont permis à Typhon d'améliorer ses liquidités et ainsi respecter ses engagements au niveau des dépenses administratives. Toutes les ententes sur les propriétés minières signées dans le passé ont été respectées à 100 %. La direction de la Société mettra les efforts nécessaires afin que Typhon conserve sa solidité financière. De plus, la direction poursuit son travail de visibilité auprès de la communauté financière.

L'entente de 27 \$ millions signée le 17 mai 2010 avec les Mines Aurizon permet à Exploration Typhon de développer les projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields. Selon l'entente, Aurizon investira pour les projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields un montant de 10 000 000 \$ réparti sur une période de 4 ans et un investissement de 2 \$ millions sur une période de 3 ans, représentant une participation de 50 % d'intérêt sur les projets. Par la suite un montant supplémentaire de 15 millions de dollars sur une période de 2 ans pour un intérêt additionnel de 15 % pourrait être effectué par Aurizon afin de compléter la deuxième option de l'entente, ce qui donnera à Aurizon 65 % d'intérêt sur les projets Fayolle et Aiguebelle-Goldfields.

Durant l'année 2012-2013, une étude métallurgique, un calcul des ressources ainsi qu'une étude préliminaire économique ont été produits par Typhon et Aurizon. À ce jour, les investissements de Mines Aurizon Ltée ont été de 2 000 000 \$ en capital action et de 9 168 327 \$ en travaux d'exploration.

Le budget pour les dépenses administratives tel que décrit au tableau du point 1.11.2 démontre notre ferme intention de tenir au minimum nos coûts d'opérations en ayant à cœur de présenter notre société à la communauté financière.

1.5 LIQUIDITY

As at February 28, 2013, the Company had \$ 3,009,598 in non-reserved cash and \$146,000 in reserved cash for statutory exploration expenses. On June 18, 2013, the last placement of the agreement with Aurizon has been completed for an amount of \$500,000 consisting of 5,555,556 common shares. The financings for the period starting March 1st, 2012 until February 28, 2013 amount to \$646,000.

These placements allowed Typhoon to increase its cash-flow position and respect its commitments with regards to administrative expenses. All signed agreements for the mining properties were fully honoured. The management of the Company will make the best effort to keep Typhoon's solid financial position. In addition, the management will continue to enhance the visibility of the Company in the financial community.

The 27 million dollar agreement signed on May 17, 2010 with Aurizon Mines allows Typhoon Exploration to develop the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties for the long term. According to the agreement, Aurizon will invest for the projects Fayolle and Aiguebelle Goldfields total amount of \$10,000,000 spread over a period of 4 years and private placement of \$2 million over a period of 3 years, representing a 50% of interest on the projects. Afterward an additional 15 million dollar over a period of 2 years for an additional interest of 15% on the projects will be spent in order to complete the second part of the agreement, which will give to Aurizon a 65% interest on the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields projects.

A metallurgical study, a resources calculation and a preliminary economic study was conducted in 2012-2013, by Typhoon and Aurizon. To date a total of 2 million dollars in capital shares and \$9,168,327 in exploration work were invested by Aurizon Mines Ltd.

The budget for the administrative expenses such as described in the table of the point 1.11.2 demonstrates our firm intention to hold at least our cost of operations, while retaining the opportunity to introduce our company to the financial community.

1.6 SOURCES DE FINANCEMENT ET ENGAGEMENT

La Société possède au 28 février 2013 des engagements pour investir 146 000\$ en frais d'exploration conformément aux modalités des conventions de financement signées.

L'entente de 27 millions de dollars signée avec Les Mines Aurizon Ltée a offert à Typhon l'opportunité d'amorcer une importante campagne d'exploration sur le projet Fayolle afin d'en augmenter les ressources aurifères. De plus la participation de Aurizon au capital action de Typhon pour son fond de roulement, augmente l'implication de celle-ci au succès de l'entreprise. Les termes et conditions de l'entente avec Aurizon sont décrits à la page 6 du présent rapport.

Redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

Fayolle	2%
Faille 1	2%
Monexco-McCorkill	1.5%
Nordair	2%
Aigubelle-Goldfields	2%
Destorbelle	2%

1.7 OPÉRATIONS AVEC APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

La Société a signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique est le président d'Exploration Typhon inc. Ce contrat de services prévoit la gestion des projets d'exploration minière de la Société. Ce contrat a pris effet le 1^{er} janvier 2009 et est d'une durée indéterminée. Lutsvisky engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ces dépenses de 15 %. Lutsvisky engage aussi des dépenses administratives qu'elle facture au coûtant par la suite à Typhon. Ce sont des dépenses de loyers, d'honoraires professionnels et les autres frais reliés au siège social.

Au cours de l'exercice, la Société a encouru les frais suivants auprès de Lutsvisky :

	2013	2012	
	\$	\$	
Frais de prospection et d'évaluation	1 017 622	6 084 416	Exploration and evaluation expenses
Frais généraux d'administration	154 658	54 207	General administration expenses
Frais de télécommunications	4 299	3 778	Telecommunications services
Honoraires professionnels	-	5 625	Professionnals fees
Honoraires de consultants	-	2 100	Consultants fees

De plus, au cours de l'exercice, la Société a encouru 18 400 \$ en frais de location auprès d'une autre société contrôlée par le président de Typhon.

Ces opérations sont mesurées au moment de la contrepartie convenu entre les parties aux accords.

De plus, au cours de l'exercice, la Société a conclu une entente visant la vente de terrains et d'un immeuble à Axe Exploration inc., une société publique dont le président est également président d'Exploration Typhon inc. pour un montant de 98 559 \$. Cette transaction a été comptabilisée à la valeur comptable.

La Société a signé un contrat d'emploi avec son président (David Mc Donald) en janvier 2006. Ce contrat a été modifié en 2006, 2007 et 2010 et prévoit un salaire annuel de base de 150 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il sera à l'emploi de la Société. Son salaire sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

1.6 CAPITAL RESOURCES AND COMMITMENT

The Company as at February 28, 2013 the amount of \$146,000 in Canadian exploration expenses in accordance with modality of financing agreements signed.

The 27 million dollars agreement signed with Aurizon Mines Ltd. gived to Typhoon the opportunity to begin an important exploration campaign on the Fayolle project in order to increase the gold resources. Also the participation of Aurizon in the share capital of Typhoon for its working capital increases the implication of Aurizon in the success of Typhoon. The terms and conditions of the agreement with Aurizon are described at page 6 of this report.

Royalties on mining properties are :

Fayolle	2%
Faille 1	2%
Monexco-McCorkill	1.5%
Nordair	2%
Aigubelle-Goldfields	2%
Destorbelle	2%

1.7 TRANSACTIONS WITH RELATED PARTIES AND COMMERCIAL OBJECTIVES

The Company signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder is also CEO of Typhoon Exploration Inc. This agreement provides for the management of mining exploration projects of the Company. This contract took effect on January 1st, 2009 and is of indefinite duration. Lutsvisky will incur all the expenses relating to the exploration projects and will bill them to Typhoon with a 15% gross-up. In addition, Ressources Lutsvisky inc. pays administrative fees and Typhoon is charged at the cost for them accordingly. These expenses are leasing expenses, professional fees and other charges related to the head office.

During the year, the Company incurred the following expenses with Lutsvisky:

In addition, durring the year, the Company incurred \$18,400 as lease expenses with an other company controlled by the president of Typhoon.

The transactions are measured at the amount of consideration established an agreed by the related parties.

In addition, during the year, the Company signed an agreement in which it sells lands and a building to Axe Explorations Inc., a public company whose president is also president of Typhoon Exploration Inc. for an amount of \$98,559. That transaction was recorded at the book value.

The Company signed an employment contract with its president (David Mc Donald) in January 2006. This agreement was modified in 2006, 2007 and 2010 and plans an annual basic salary of \$150,000 as long as he is an employee of the Company. His salary will be indexed annually according to consumer price.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Exploration Typhon inc. s'engage à verser au président de la Société une prime de séparation au choix de David Mc Donald :

- i) l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant ;
- ii) 1 500 000 actions ordinaires ;
- iii) un pourcent (1%) de la valeur brute des dépôts miniers ;

De plus, la Société s'engage à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente la rémunération payée ou payable aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants d'Exploration Typhon inc.

	2013
	\$
Salaires et charges sociale pour le président de la Société	165 440
Rémunération et paiement fondés sur des actions Pour des administrateurs de la Société	-

1.8 QUATRIÈME TRIMESTRE

Le trimestre se terminant le 28 février 2013 s'est soldé par une perte nette de 27 767 \$.

Les faits saillants du quatrième trimestre sont :

- a) Comptabilisation d'un actif d'impôt différé lié à la perte de l'exercice en cours d'un montant de 242 151 \$
- b) De la variation des passifs d'impôts futurs de 108 014 \$

Des informations supplémentaires se retrouvent à la section 1.4

1.9 MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers d'Exploration Typhon inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les résultats financiers d'Exploration Typhon inc. et sa situation financière sont présentés selon les IFRS.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers annuels sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ; ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 28 février 2013

In the case of a change of control of the Company, Typhoon Exploration Inc. is committed to pay to the president of the Company a leaving indemnity at the David Mc Donald choice:

- i) The equivalent of three times the base salary in cash;
- ii) 1,500,000 common shares;
- iii) 1% of the gross value of mining deposits;

In addition, the company is committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

The following table presents the compensation paid or payable to the Board of Directors and key executives of Typhoon Exploration Inc.

	2012	
	\$	
Salaires and fringe benefits for the President of the Company	160 316	
Share-based compensation for Director of the Company	143 520	

1.8 FOURTH QUARTER

The quarter ending February 28, 2013 recorded a net loss of \$27 767. The net loss for this quarter is similar to previous quarters.

Highlights for the fourth quarter are:

- a) Recognition of a deferred tax asset related to the loss of the current fiscal year totalling \$242,151.
- b) Changes in future tax liabilities of \$108,014.

Additional information is found in section 1.4.

1.9 BASIS OF PREPARATION

These financial statements of Typhoon Exploration Inc. were prepared by management in accordance with IFRS, as issued by the IASB. Typhoon Exploration Inc.'s results and financial position are presented under IFRS.

The significant accounting policies that have been applied in the preparation of these annual financial statements are summarized below in the MD&A.

The financial statements do not take into account of draft standards that are still at the exposure draft stage with the International Accounting Standards Board (IASB); and also standards published and approved by the IASB, but with an application date post February 28, 2013.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition

Placements temporaires

Les placements temporaires consistent en dépôts à terme et certificat de placement garanti auprès d'institutions financières ayant une échéance supérieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en diminution des frais de prospection et d'évaluation.

Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospector une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts liés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses au titre de la prospection et de l'évaluation sont capitalisées lorsqu'ils satisfont à tous les critères suivants

- Elles sont destinés à être utilisés pour la production de minerais
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- Elles ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des affaires.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date in cash and cash equivalents.

Temporary Investments

Temporary investments consist of term deposits and guaranteed investment certificate with financial institutions with maturities of more than three months when purchased.

Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 35% on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mineral tax credit equal to 16% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

Cash Reserved for Exploration and Evaluation

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration and evaluation activities.

Evaluation and exploration assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are expensed. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognised as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrable and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are satisfied.

All costs associated with property acquisition and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with finding specific mineral resources, and are not include costs related to production, and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalised when the following criteria are satisfied:

- are held for use in the production of mineral resources.
- properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- are not intended for sale in the ordinary course of business.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation, qui sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif, sont présentés comme gains ou pertes dans l'état de la perte nette et de la perte globale.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en recourant à la méthode dégressive selon les taux indiqués ci-après :

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Evaluation and exploration assets (continued)

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss is then recognised.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is test for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs to sell and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future values.

Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate. Gains and losses on disposals of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net and comprehensive loss.

Amortization of property, plant and equipment is based on declining method at the following rates:

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles (suite)

	Taux / Rates	
Immeuble	5 %	Building
Mobilier et équipement d'exploration	20 %	Furniture and exploration equipment
Matériel roulant	30 %	Rolling stock

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponibles à la vente.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Les placements temporaires sont classés comme actifs financiers à la JVBRN.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Property, Plant and Equipment (continued)

	Taux / Rates	
Immeuble	5 %	Building
Mobilier et équipement d'exploration	20 %	Furniture and exploration equipment
Matériel roulant	30 %	Rolling stock

Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and other receivable are classified as loans and receivables.

Financial asset at fair value through profit or loss ("FVTPL")

Financial assets at FVTPL includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criteria. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. Temporary investments are classified as financial assets at FVTPL.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créateurs et charges à payer, le dû à une société liée et le dû à un partenaire d'exploration sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Celle-ci est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Au 28 février 2013 et au 29 février 2012, il n'y a aucune provision comptabilisée à l'état de la situation financière.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Financial Instruments (continued)

Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities, due to a related company and due to an exploration partner are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at fair value through profit or loss are recognised as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments that form an integral part of the effective interest rate) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.

Provisions

A provision is a liability for which the maturity or the amount is uncertain. A provision is recognized if, as a result of a past event, the Company has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation. As at February 28, 2013 and February 29, 2012, there is no provision accounted for a statement of financial position.

Share-based Payment

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-settled Share-based Payment Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Action accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Le passif d'impôts différés résultant des dépenses renoncées relativement aux actions accréditives peut être réduit par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatées.

Juste valeur des bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice (22 093 682 en 2013 et 19 736 951 en 2012). La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Flow-through Shares

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base. Deferred tax liabilities resulting of the renouncement of expenditures related to flow-through shares can be reduced by the recognition of previously unrecognized deferred tax assets.

Fair Value of Warrants

Under financing, the Company may grant warrants. Each warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Basic Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year (22,093,682 in 2013 and 19,736,951 in 2012). The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Revenue Recognition

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Conventions d'options sur des propriétés minières (suite)

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat et impôts miniers différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

Mining Properties Options Agreements (continued)

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount of the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in profit or loss statement).

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Income Taxes and Mining Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each financial reporting period, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Segment Disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES(SUITE)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relative aux estimations

- a) Évaluation du crédit d'impôt relative aux ressources et du crédit d'impôts miniers

Les crédits d'impôt relatif aux ressources et les crédits d'impôt minier pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatif aux ressources et aux crédits d'impôts miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôts sur le résultat lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie.

- b) Rémunération et paiement fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'action octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux d'intérêts sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

1.10 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

1.10.1 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

De l'information additionnelle se rapportant à la Société est disponible sur SEDAR au www.sedar.com.

1.9.1 SIGNIFIANT ACCOUNTING POLICIES(CONTINUED)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)Provisions, contingent liabilities and contingent assets

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revisions to accounting estimates are recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

Key sources of estimation uncertainty

- a) Valuation of credit related to resources and mining tax credit

Credit related to resources and mining tax credit for the current and prior periods are measured at the amount expected to be recovered from the taxation authorities using the tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted at the statement of financial position date. Uncertainties exist with respect to the interpretation of tax regulations for which certain expenditures could be disallowed by the taxation authorities in the calculation of credits, and the amount and timing of their collection.

The calculation of the Company's credits necessarily involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until notice of assessments and payments have been received from the relevant taxation authority. Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to credit related to resources and to mining tax credit, exploration and evaluation assets and income tax expense in future periods.

The amounts recognized in the financial statements are derived from the Company's best estimation and management's judgment as described above. However, the inherent uncertainty regarding the outcome of these items means that eventual resolution could differ from the accounting estimates and therefore have an impact on the Company's financial position and its cash flows.

- b) Share-based Payment

The fair value of share purchase options granted to employees is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of estimates aim to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

1.10 OTHER MD&A REQUIREMENTS

1.10.1 OTHER MD&A REQUIREMENTS

Additional information relating to the Company is available on SEDAR at www.sedar.com.

1.10.2 INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS SANS REVENU SIGNIFICATIF

(a) dépenses d'exploration au coût ou capitalisées ;

Les informations requises sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers.

(b) frais généraux d'administration ;

Voici le détail des frais généraux d'administration pour l'exercice terminé le 28 février 2013 et 29 février 2012 et les prévisions budgétaires pour le prochain exercice :

FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION GENERAL ADMINISTRATIVE EXPENSES	28 FÉVRIER 2013 FEBRUARY 28, 2013	29 FÉVRIER 2012 FEBRUARY 29, 2012	PRÉVISIONS 2014 BUDGET 2014
Publicité, voyages et représentation Representation, trips, advertising	51 726	221 873	60 000 \$
Papeterie et frais de bureau Stationery and office supplies	14 652	37 598	30 000 \$
Taxes et permis Taxes and permit	9 045	12 012	10 000 \$
Frais de location Rent expenses*	122 148	21 987	91 000 \$
Intérêts et frais bancaires Interest and bank charges	3 522	9 416	2 000 \$
Frais environnemental Environmental Fees	-	-	2 000 \$
Entretien et réparations Maintenance and repairs	44 994	21 931	25 000 \$
Total	246 087	324 817	220 000 \$

1.10.2 ADDITIONAL DISCLOSURE FOR VENTURE ISSUERS WITHOUT SIGNIFICANT REVENUE

(a) capitalized expensed of exploration costs;

The required disclosure is presented in the notes of the financial statements.

(b) general administrative expenses;

For the year ended February 28, 2013 and February 29, 2012 and the budget for the next exercise, general administrative expenses are as follows:

1.11 INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant détaille la structure du capital actions de la Société au 28 juin 2013, à la date de ce rapport de gestion. Ces données sont sujettes à des ajustements comptables mineurs préalablement à la présentation d'états financiers futurs.

1.11 DISCLOSURE OF OUTSTANDING SHARE DATA

The following table details the capital stock structure as at June 28, 2013, the date of this MD&A. These figures may be subject to minor accounting adjustments prior to presentation in future financial statements.

	DATE D'EXPIRATION EXPIRY DATE	PRIX D'EXERCICE EXERCISE PRICE \$	NOMBRE NUMBER	NOMBRE NUMBER
Actions classe « A » Class « A » shares				29 656 791
Options Share purchase options	Août 2019 August 2019	0.125	125 000	
Options Share purchase options	Octobre 2019 October 2019	0.26	100 000	
Options Share purchase options	Mars 2020 March 2020	0.17	175 000	
Options Share purchase options	Février 2021 February 2021	0.78	300 000	
Options Share purchase options	Août 2021 August 2021	0.65	260 000	
Options Share purchase options	Avril 2023 April 2023	0.10	650 000	
Bons de souscription Warrants	Décembre 2013 December 2013	0.50	15 656	
Bons de souscription Warrants	Décembre 2015 December 2015	0.12	1 460 000	

1.12 FACTEURS DE RISQUES

1.12 RISK FACTORS

1.12.1 RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comportent l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

1.12.2 RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRE RÉGLEMENTATION

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique.

Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

1.12.3 FINANCEMENT ET MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de son aptitude à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, le développement des ressources des propriétés pourrait dépendre de la disponibilité de personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec de plus grandes sociétés de ressources en mesure de fournir cette expertise et ainsi mener à profit l'exploitation minière de ses propriétés.

1.12.1 RISK FACTORS IN EXPLORATION

Exploration and mining involve a high degree of risk. Few exploration properties end up going into production. Other risks related to exploration and mining activities include unusual or unforeseen formations, fire, power failures, labour disputes, flooding, explosions, cave-ins, landslides and shortages of adequate or appropriate manpower, machinery or equipment.

The development of a resource property is subject to many factors, including the cost of mining, variations in the quality of the material mined, fluctuations in the commodity and currency markets, the cost of processing equipment, and others, such as aboriginal claims, government regulations including regulations regarding royalties, authorized production, import and export of natural resources and environmental protection. Depending on the price of the natural resources produced, the Company may decide not to undertake or continue commercial production. There can be no assurance that the expenses incurred by the Corporation to explore its properties will result in the discovery of a commercial quantity of ore. Most exploration projects do not result in the discovery of commercially viable mineral deposits.

1.12.2 ENVIRONMENTAL AND OTHER REGULATION

Current and future environmental laws, regulations and measures could entail unforeseeable additional costs, capital expenditures, restrictions or delays in the Company's activities. Environmental regulations and standards are subject to constant revision and could be substantially tightened, which could have a serious impact on the Company and its ability to develop its properties economically.

Before it commences mining a property, the Company must obtain environmental permits and the approval of the regulatory authorities. There is no assurance that these permits and approvals will be obtained, or that they will be obtained in a timely manner. The cost of complying with government regulations may also affect the viability of an operation or altogether prevent the economic development of a property.

1.12.3 FINANCING AND DEVELOPMENT

Development of the Company's properties therefore depends on the management ability to raise additional required funds. There can be no assurance that the Corporation will succeed in obtaining the funding required. In addition the development of the resources of the properties may rely on the availability of qualified staff or agreements with other large resource companies that can provide the required expertise which may result in a profitable mining operation.

1.12.4 COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

1.12.5 RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

1.13 CONTROLE ET PROCEDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 28 février 2013 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

1.14 CONTROLE INTERNE A L'EGARD DE L'INFORMATION FINANCIERE.

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 28 février 2013, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

1.15 STRATÉGIE GLOBALE ET PERSPECTIVES

1.12.4 COMMODITY PRICES

The factors that influence the market value of gold and any other mineral discovered are outside the Company's control. The impact of these factors cannot be accurately predicted. Resource prices can fluctuate widely, and have done so in recent years.

1.12.5 UNINSURED RISKS

The Company may become subject to claims arising from cave-ins, pollution or other risks against which it cannot insure itself or chooses not to insure itself due to the high cost of premiums or other reasons. Payment of such claims would decrease and could eliminate the funds available for exploration and mining activities.

1.13 DISCLOSURE CONTROLS AND PROCEDURES

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's disclosure controls and procedures in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls and procedures have been evaluated as at February 28, 2013 and have been determined to be effective.

1.14 INTERNAL CONTROL OVER FINANCIAL REPORTING

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's internal controls over financial reporting in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls have been established as February 28, 2013. There have been no changes, which has materially affected or is reasonably likely to materially affect, the Company's internal controls over financial reporting.

1.15 GLOBAL STRATEGY AND PERSPECTIVES

La perspective pour l'or demeure positive et la société profitera de cette situation pour maintenir son programme de développement. La possibilité de financement pour tous nos projets demeure présente mais nécessitera un travail de visibilité afin de permettre à la Société de poursuivre de façon significative son programme d'exploration au Québec où les opportunités de découverte sont nombreuses. La Société priorise ses activités d'exploration sur le projet Fayolle, afin d'augmenter et améliorer la qualité des ressources pour passer à l'étape de pré faisabilité. L'entente intervenue avec Les Mines Aurizon Ltée nous donne l'opportunité d'intensifier notre programme d'exploration sur les propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields.

Les principales activités du programme d'exploration pour l'année 2013 sont les suivants :

Fayolle

Compilation des données
Décapage, rainurage et forage

Monexco McCorkill

Dans le cadre d'un projet de maîtrise, étude structurale supportée par MRN
Analyse afin d'évaluer les travaux futurs à être effectués sur ce projet.

Aiguebelle-Goldfields

Évaluation des résultats des travaux

Destorbelle et Nordair

Évaluation des résultats des travaux

Faille 1

Prospection

La publication du dernier calcul des ressources ainsi que l'étude préliminaire économique confirment l'enthousiasme de toute l'équipe d'Exploration Typhon pour l'année 2013.

The outlook for gold continues to be positive and the company will take advantage of that situation to maintain its development program. The prospect for financing of all our projects is positive but will require more visibility to allow the Company to continue its aggressive exploration programs in Quebec where opportunities for discovery are significant. The Company will focus on its exploration activities at the Fayolle project with the aim of increasing and improving the quality of resources, and moving toward a prefeasibility study. The agreement signed with Aurizon Mines Ltd gives us the opportunity to intensify our exploration program on the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties

The main activities of the exploration program for the year 2013 are the following:

Fayolle

Compilation
Stripping, drilling and grooving

Monexco-McCorkill

As part of a project master, structural study, supported by MNR
Analysis of results to evaluate the future work to be done on this project.

Aiguebelle-Goldfields

Evaluation of the results of work

Destorbelle and Nordair

Evaluation of the results of work

Faille 1

Prospection

The publication of the resources calculation and the preliminary economic study confirm the enthusiasm of the Typhoon's team for the year 2013.



EXPLORATION TYPHON INC. (société d'exploration)
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
28 FÉVRIER 2013 ET 29 FÉVRIER 2012

TYPHOON EXPLORATION INC. (an exploration company)
ANNUAL FINANCIAL REPORT
FEBRUARY 28, 2013 AND FEBRUARY 29, 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes aux états financiers

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Statements of net loss and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes to financial statements

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
EXPLORATION TYPHON INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **EXPLORATION TYPHON INC.**, qui comprennent les états de la situation financière au 28 février 2013 et au 29 février 2012, et les états de la perte nette et de la perte globale, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 28 février 2013 et 29 février 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of
TYPHOON EXPLORATION INC.

We have audited the accompanying financial statements of **TYPHOON EXPLORATION INC.**, which comprise the statements of financial position as at February 28, 2013 and as at February 29, 2012, and the statements of net loss and comprehensive loss, statements of changes in equity and statements of cash flows for the years ended February 28, 2013 and February 29, 2012, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Exploration Typhon inc. au 28 février 2013 et au 29 février 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 28 février 2013 et le 29 février 2012 conformément aux IFRS.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que la Société enregistre des pertes importantes année après année et qu'elle est toujours au stade de l'exploration, donc qu'elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Ces conditions, combinées aux autres éléments décrits à la note 1, indiquent l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

(signé / signed) Dallaire & Lapointe inc. 1

Rouyn-Noranda, Canada
Le 18 juin 2013
June 18, 2013

Auditor's Responsibility (continued)

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the company Typhoon Exploration Inc. as at February 28, 2013 and as at February 29, 2012 and its financial performance and its cash flows for the years ended February 28, 2013 and February 29, 2012 in accordance with IFRS.

Emphasis of matter

Without qualifying our opinion, we draw attention to note 1 in the financial statements which indicates that the Company recorded significant losses year after year and it is still in exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated from its operating activities. Accordingly, the Company depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of business. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. These conditions, along with other matters as set forth in note 1, indicate the existence of an uncertainty that may cast doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

1 CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A117035
CPA auditor, CA, public accountancy permit No. A117035

EXPLORATION TYPHON INC.

TYPHOON EXPLORATION INC.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION

(in Canadian dollars)

	28 février 2013 / February 28, 2013	29 février 2012 / February 29, 2012	
	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
Actif courant			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie	332 780	780 200	Cash and cash equivalents
Encaisse en fidéicommiss	6 818	871	Cash in trust
Intérêts à recevoir	42 795	2 209	Interests receivable
Autres débiteurs et frais payés d'avance	61 232	18 858	Other receivable and prepaid expenses
Taxes à recevoir	22 817	48 760	Taxes receivable
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	232 269	195 671	Tax credit related to resources and mining tax credit receivable
À recevoir d'un partenaire d'exploration, sans intérêt (note 15 b)	69 237	-	Receivable from an exploration partner, without interest (Note 15 b)
	<u>767 948</u>	<u>1 046 569</u>	
Actif non courant			Non current assets
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	146 000	-	Cash reserved for exploration and evaluation
Placements temporaires (note 4)	2 670 000	3 100 000	Temporary investments (Note 4)
Immobilisations corporelles (note 5)	82 595	207 417	Property, plant and equipment (Note 5)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 6)	12 592 671	12 065 662	Exploration and evaluation assets (Note 6)
	<u>15 491 266</u>	<u>15 373 079</u>	
	<u>16 259 214</u>	<u>16 419 648</u>	
PASSIF			LIABILITIES
Passif courant			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	188 308	134 340	Accounts payable and accrued liabilities
Dû à une société liée, sans intérêt (note 13)	117 351	20 400	Due to a related company, without interest (Note 13)
Dû à un partenaire d'exploration, sans intérêt (note 15 b)	-	389 423	Due to an exploration partner, without interest (Note 15 b)
Autre passif (note 8)	8 743	-	Other liability (Note 8)
	<u>314 402</u>	<u>544 163</u>	
Passif non courant			Non current liabilities
Impôts sur le résultat et impôts différés (note 11)	2 202 483	2 310 497	Income taxes and deferred taxes (Note 11)
	<u>2 516 885</u>	<u>2 854 660</u>	
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital-social (note 9)	19 923 425	19 071 500	Capital stock (Note 9)
Surplus d'apport	6 137 500	3 565 244	Contributed surplus
Bons de souscription	51 382	2 611 306	Warrants
Déficit	(12 369 978)	(11 683 062)	Deficit
	<u>13 742 329</u>	<u>13 564 988</u>	
	<u>16 259 214</u>	<u>16 419 648</u>	

PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS (notes 14 et 15)

CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENTS (Notes 14 and 15)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,
(s) Paul Antaki, Administrateur - Director

(s) Léo Patry, Administrateur - Director

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

EXPLORATION TYPHON INC.**TYPHOON EXPLORATION INC.****ÉTATS DE LA PERTE NETTE
ET DE LA PERTE GLOBALE
EXERCICE CLOS LES**
(en dollars canadiens)**STATEMENTS OF NET LOSS AND
COMPREHENSIVE LOSS
YEARS ENDED**
(in Canadian dollars)

	28 février 2013 / February 28, 2013	29 février 2012 / February 29, 2012	
	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Honoraires des consultants	56 097	47 820	Consultants fees
Honoraires professionnels	130 216	89 634	Professional fees
Entretien et réparations	44 994	21 931	Maintenance and repair
Taxes et permis	9 045	12 012	Taxes and permits
Frais de location	122 148	21 987	Rent expenses
Frais de bureau	14 652	37 598	Office expenses
Frais de déplacement, promotion et représentation	51 726	221 873	Travelling, advertising and entertainment expenses
Intérêts et frais bancaires	3 522	9 416	Interest and bank charges
Salaires et charges sociales	263 888	352 769	Salaries and fringe benefits
Impôts de la partie XII.6	9 010	61 974	Part XII.6 taxes
Rémunération et paiements fondés sur des actions	-	242 310	Share-based compensation
Inscription, régistrariat et information aux actionnaires	51 735	46 652	Registration, listing fees and shareholder's information
Assurances	33 583	34 461	Insurance
Télécommunications	12 550	13 194	Telecommunications
Amortissement des immobilisations corporelles	26 263	27 738	Amortization of property, plant and equipment
	<u>829 429</u>	<u>1 241 369</u>	
AUTRES			OTHERS
Revenu d'intérêts	(53 602)	(45 122)	Interest revenue
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(28 160)	Gain on property, plant and equipment disposal
	<u>(53 602)</u>	<u>(73 282)</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS	775 827	1 168 087	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur le résultat et impôts différés (note 11)	(108 014)	(411 988)	Income taxes and deferred taxes (Note 11)
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	<u>667 813</u>	<u>756 099</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	<u>0,03</u>	<u>0,04</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	<u>22 093 682</u>	<u>19 736 951</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

EXPLORATION TYPHON INC.
TYPHOON EXPLORATION INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY

(in Canadian dollars)

	Capital- social / Capital stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 28 février 2011	18 547 937	2 812 556	3 143 809	(10 921 520)	13 582 782	Balance as at February 28, 2011
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(756 099)	(756 099)	Net loss and comprehensive loss of the year
Options octroyées dans le cadre du régime	-	-	242 310	-	242 310	Option granted under the plan
Options exercées dans le cadre du régime	23 563	-	(22 125)	-	1 438	Options exercised under the plan
Bons de souscription expirés	-	(201 250)	201 250	-	-	Warrants expired
Émission d'actions	500 000	-	-	-	500 000	Shares issuance
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(5 443)	(5 443)	Share issuance expenses
Solde au 29 février 2012	19 071 500	2 611 306	3 565 244	(11 683 062)	13 564 988	Balance as at February 29, 2012
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(667 813)	(667 813)	Net loss and comprehensive loss of the year
Options exercées dans le cadre du régime	43 250	-	(37 500)	-	5 750	Options exercised under the plan
Bons de souscription expirés	-	(2 609 756)	2 609 756	-	-	Warrants expired
Émission d'actions	500 000	-	-	-	500 000	Shares issuance
Autres émissions d'actions	221 250	-	-	-	221 250	Other shares issuance
Émission d'actions accréditatives	87 425	49 832	-	-	137 257	Issuance of flow-through share
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(19 103)	(19 103)	Share issuance expenses
Solde au 28 février 2013	19 923 425	51 382	6 137 500	(12 369 978)	13 742 329	Balance as at February 28, 2013

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

EXPLORATION TYPHON INC.**TYPHOON EXPLORATION INC.****TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LES**
(en dollars canadiens)**STATEMENTS OF CASH FLOWS
YEARS ENDED**
(in Canadian dollars)

	28 février 2013 / February 28, 2013	29 février 2012 / February 29, 2012	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et perte globale	(667 813)	(756 099)	Net loss and comprehensive loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	-	242 310	Share-based compensation
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(28 160)	Gain on property, plant and equipment disposal
Amortissement des immobilisations corporelles	26 263	27 738	Amortization of property, plant and equipment
Impôts sur le résultat et impôts différés	(108 014)	(411 988)	Income taxes and deferred taxes
	(749 564)	(926 199)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	(140 623)	74 173	Net change in non-cash operating working capital items (Note 12)
	(890 187)	(852 026)	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Encaisse en fidéicommis	(5 947)	(871)	Cash in trust
Dépôts à terme	-	4 100 000	Term deposits
Placements temporaires	430 000	(3 100 000)	Temporary investments
Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers encaissés	22 815	102 912	Tax credit and mining tax credit received
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	(146 000)	-	Cash reserved for exploration and evaluation
Acquisition d'une propriété minière	(5 000)	-	Acquisition of a mining property
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	98 559	50 900	Proceed on property, plant and equipment disposal
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(48 474)	Acquisition of property, plant and equipment
Frais de prospection et d'évaluation	(1 106 847)	(6 152 676)	Exploration and evaluation expenses
Participation d'un partenaire d'exploration	815 012	5 729 744	Participation of an exploration partner
	102 592	681 535	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Dû à une société liée	96 951	(281 758)	Due to a related company
Dû à un partenaire d'exploration	(389 423)	323 886	Due to an exploration partner
Produit de l'émission d'actions	651 750	501 438	Proceed of share issuance
Frais d'émission d'actions	(19 103)	(5 443)	Share issuance expenses
	340 175	538 123	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(447 420)	367 632	CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE (DECREASE)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT	780 200	412 568	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN	332 780	780 200	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR
Information additionnelle :			Additional information:
Intérêts encaissés	13 016	65 650	Interest received

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

Cash and cash equivalents consists of cash.

Les notes font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

**1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES
ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Exploration Typhon Inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la bourse de croissance TSX, sous le symbole TYP. Le siège social de la Société est situé au 255 Curé-Labelle, suite 204, Laval (Québec), Canada, H7L 2Z9. La Société opère dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, et elle détient des intérêts dans des propriétés au stade d'exploration situées au Canada.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 18 juin 2013.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration, à l'extraction et à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour l'exercice clos le 28 février 2013, la Société a enregistré une perte nette de 667 813 \$ (756 099 \$ en 2012). De plus, elle enregistre des pertes importantes année après année. La Société étant au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ses propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

**1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF
ACTIVITIES AND GOING CONCERN**

Typhoon Exploration Inc. (the "Company"), incorporated under the Canada Corporations Act, is an exploration company operating in Canada. Its stock is trading on the TSX Venture Exchange on symbol TYP. The address of the Company's headquarters and registered office is 255 Cure-Labelle, Suite 204, Laval (Quebec), Canada, H7L 2Z9. The Company is in the business of acquiring, exploring and developing mining properties and it holds interests in properties at the exploration stage located in Canada.

These financial statements were approved by the Board of Directors on June 18, 2013.

The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors including exploration and extraction risks and regulatory issues, environmental and other regulations.

For the year ended February 28, 2013, the Company recorded a net loss of \$667,813 (\$756,099 in 2012). In addition, it recorded significant losses year after year. The Company is still in exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated from its operating activities. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION
(suite)

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES**Modifications à IAS 1, Présentation des autres éléments du résultat global**

La Société a appliqué les modifications d'IAS 1 intitulées *Présentation des autres éléments du résultat global* avant la date d'entrée en vigueur (exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012). Ces modifications introduisent une nouvelle terminologie pour l'état du résultat global et le compte de résultat. Ainsi, l'état du résultat global est renommé « état du résultat net et des autres éléments du résultat global », et le compte de résultat est renommé « état du résultat net ».

Les modifications d'IAS 1 maintiennent la possibilité de présenter le résultat net et les autres éléments du résultat global soit dans un état unique, soit dans deux états séparés, mais consécutifs. Cependant, ces modifications exigent le regroupement des autres éléments du résultat global dans deux catégories dans la section des autres éléments du résultat global : a) les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et b) les éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions sont remplies. L'application des modifications d'IAS 1 n'a aucune incidence sur le résultat net, les autres éléments du résultat global ni le résultat global total.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS**Amendments to IAS 1 Presentation of Items of Other Comprehensive Income**

The Company has applied the amendments to IAS 1 Presentation of Items of Other Comprehensive Income in advance of the effective date (annual periods beginning on or after 1st July 2012). The amendments introduce new terminology for the statement of comprehensive income and income statement. Under the amendments to IAS 1, the "statement of comprehensive income" is renamed the "statement of profit or loss and other comprehensive income" and the "income statement" is renamed the "statement of profit or loss".

The amendments to IAS 1 retain the option to present profit or loss and other comprehensive income in either a single statement or in two separate but consecutive statements. However, the amendments to IAS 1 require items of other comprehensive income to be grouped into two categories in the other comprehensive income section: (a) items that will not be reclassified subsequently to profit or loss and (b) items that may be reclassified subsequently to profit or loss when specific conditions are met. The application of the amendments to IAS 1 does not result in any impact on profit or loss, other comprehensive income and total income.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES
(suite)*IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur***IFRS 9, Instruments financiers**

IFRS 9 publiée en novembre 2009 présente de nouvelles exigences de classement et d'évaluation des actifs financiers. IFRS 9, dans sa version modifiée en octobre 2010, inclut les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers et de décomptabilisation. IFRS 9 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, mais son application anticipée est permise. La Société n'a pas débuté l'évaluation de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

Normes sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir

En mai 2011, un ensemble de cinq normes sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir a été publié; il s'agit notamment des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 et IAS 28. Les principales exigences de ces cinq normes sont décrites ci-dessous.

IFRS 10 remplace les dispositions sur les états financiers consolidés d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, sera supprimée au moment de l'entrée en vigueur d'IFRS 10. Cette norme établit que le contrôle est à la base de la consolidation. En outre, IFRS 10 inclut une nouvelle définition du contrôle comportant trois éléments : a) le pouvoir détenu sur l'entité émettrice, b) l'exposition, ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice, c) la capacité de l'investisseur d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient. Concernant IAS 27, les règles relatives aux états financiers individuels demeurent inchangées et font partie de la version amendée d'IAS 27. Les autres sections d'IAS 27 sont remplacées par IFRS 10.

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participations dans des coentreprises*. IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, sera supprimée au moment de l'entrée en vigueur d'IFRS 11. Selon IFRS 11, le classement d'un partenariat en tant qu'entreprise commune ou que coentreprise est fonction des droits et des obligations des parties à l'entreprise. Par contre, selon IAS 31, il existe trois types de partenariats : les entités contrôlées conjointement, les actifs contrôlés conjointement et les activités contrôlées conjointement. Par ailleurs, selon les dispositions d'IFRS 11, les coentreprises doivent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence, tandis que les entités contrôlées conjointement selon les dispositions d'IAS 31 peuvent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation proportionnelle.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS (continued)*IFRSs in issue but not yet effective***IFRS 9, Financial Instruments**

IFRS 9, issued in November 2009, introduced new requirements for the classification and measurement of financial assets. IFRS 9 was amended in October 2010 to include requirements for the classification and measurement of financial liabilities and for derecognition. IFRS 9 is effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2015, with earlier application permitted. The Company has not yet started assessing the impact of adopting IFRS 9; however, it expects that this effect will be limited.

Standards on consolidation, joint arrangements, associates and disclosures

In May 2011, a package of five Standards on consolidation, joint arrangement, associates and disclosures was issued including IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 and IAS 28. Key requirements of these five Standards are described below.

IFRS 10 replaces the parts of IAS 27 Consolidated and Separate Financial Statements that deal with consolidated financial statements. SIC-12 Consolidation – Special Purpose Entities will be withdrawn upon the effective date of IFRS 10. Under IFRS 10, there is only one basis for consolidation, that is, control. In addition, IFRS 10 includes a new definition of control that contains three elements: (a) power over an investee, (b) exposure, or rights, to variable returns from its involvement with the investee, and (c) the ability to use its power over the investee to affect the amount of the investor's return. Concerning IAS 27, the requirements relating to separate financial statements will remain unchanged and will be included in the amended IAS 27. The other portions of IAS 27 will be replaced by IFRS 10.

IFRS 11 replaces IAS 31 Interests in Joint Ventures. IFRS 11 deals with how a joint arrangement of which two or more parties have joint control should be classified. SIC-13 Jointly Controlled Entities – Non-monetary Contributions by Venturers will be withdrawn upon the effective date of IFRS 11. Under IFRS 11, joint arrangements are classified as joint operations or joint ventures, depending on the rights and obligations of the parties to the arrangements. In contrast, under IAS 31, there are three types of joint arrangements: jointly controlled entities, jointly controlled assets and jointly controlled operations. In addition, joint ventures under IFRS 11 are required to be accounted for using the equity method of accounting, whereas jointly controlled entities under IAS 31 can be accounted for using the equity method of accounting or proportional consolidation.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES
(suite)**Normes sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir**
(suite)

La version amendée (2011) d'IAS 28 dorénavant intitulée « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » remplace IAS 28 actuelle « Participation dans des entreprises associées ». IAS 28 est modifiée pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

IFRS 12 est une norme concernant les informations à fournir et elle s'applique aux entités qui ont des intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. En général, IFRS 12 exige la présentation d'informations plus détaillées que celles qui sont exigées par les normes actuelles.

En juin 2012, des modifications d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12 ont été publiées pour clarifier certaines dispositions transitoires sur la première application de ces IFRS.

Ces cinq normes, de même que les modifications touchant les dispositions transitoires, sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et leur application anticipée est permise à la condition que ces normes soient toutes appliquées en même temps. La direction prévoit que l'application de ces cinq normes n'aura pas un effet significatif sur les montants présentés dans les états financiers.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 établit une source unique d'indications pour les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. La norme définit la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. Son champ d'application est large; IFRS 13 s'applique tant aux instruments financiers qu'aux instruments non financiers à l'égard desquels d'autres IFRS imposent ou permettent les évaluations à la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur, sauf dans des circonstances précises. En général, IFRS 13 exige la présentation d'informations plus détaillées que celles exigées par les normes actuelles. La Société adoptera cette nouvelle norme prospectivement à compter de son exercice ouvert le 1^{er} mars 2013. La direction prévoit que l'application de la nouvelle norme pourrait se traduire par la présentation d'informations plus détaillées dans les états financiers.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS (continued)**Standards on consolidation, joint arrangements, associates and disclosures** (continued)

Amended version (2011) of IAS 28 now entitled « Investments in Associates and Joint Ventures » supersedes the current IAS 28 « Interests in Joint Ventures ». IAS 28 is amended to conform with changes adopted based on the issuance of IFRS 10, IFRS 11 and IFRS 12.

IFRS 12 is a disclosure standard and is applicable to entities that have interests in subsidiaries, joint arrangements, associates and/or unconsolidated structured entities. In general, the disclosure requirements in IFRS 12 are more extensive than those in the current standards.

In June 2012, the amendments to IFRS 10, IFRS 11 and IFRS 12 were issued to clarify certain transitional guidance on the application of these IFRSs for the first time.

The five standards together with the amendments regarding the transition guidance are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2013, with earlier application permitted provided all of these standards are applied at the same time. Management anticipates that the application of these five standards will not have a significant impact on amounts reported in the financial statements.

IFRS 13, Fair Value Measurement

IFRS 13 establishes a single source of guidance for fair value measurements and disclosures about fair value measurements. The Standard defines fair value, establishes a framework for measuring fair value, and requires disclosures about fair value measurements. The scope of IFRS 13 is broad; it applies to both financial instrument items and non-financial instrument items for which other IFRSs require or permit fair value measurements and disclosures about fair value measurements, except in specified circumstances. In general, the disclosure requirements in IFRS 13 are more extensive than those required in the current standards. The Company will adopt prospectively this new standard for financial year starting on March 1st, 2013. Management anticipates that the application of the new Standard may result in more extensive disclosures in the financial statements.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES
(suite)**Modifications d'IAS 32 et d'IFRS 7, Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers et informations à fournir connexes**

Les modifications d'IAS 32 donnent des précisions sur l'application des dispositions en matière de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. En particulier, elles précisent le sens des expressions « a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compensation » et « réalisation et règlement simultanés ».

Les modifications d'IFRS 7 exigent que les entités fournissent des informations sur les conventions-cadres de compensation exécutoires et les accords similaires (tels que les accords de garanties) pour les instruments financiers couverts par une convention-cadre de compensation exécutoire ou par un accord similaire.

Les modifications d'IFRS 7 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, ainsi que pour les périodes intermédiaires comprises dans ces exercices. Les informations doivent être fournies rétrospectivement pour toutes les périodes présentées à titre comparatif. Cependant, les modifications d'IAS 32 ne s'appliquent qu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et exigent l'application rétrospective. La direction prévoit que l'adoption future des modifications d'IAS 32 et d'IFRS 7 n'aura aucune incidence significative pour la Société.

Modifications à IAS 16, Immobilisations corporelles

Les modifications à IAS 16 précisent que les pièces de rechange, le stock de pièces de sécurité et le matériel d'entretien sont comptabilisés selon IAS 16 s'ils répondent à la définition des immobilisations corporelles. Sinon, ils sont classés en stocks. La direction prévoit que ces modifications d'IAS 16 n'auront pas d'incidence significative pour la Société.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Déclaration de conformité**

Les présents états financiers d'Exploration Typhon inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS.

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS (continued)**Amendments to IFRS 7 and IAS 32 Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities and the related disclosures**

The amendments to IAS 32 clarify existing application issues relating to the offset of financial assets and financial liabilities requirements. Specifically, the amendments clarify the meaning of "currently has a legally enforceable right of set-off" and "simultaneous realization and settlement".

The amendments to IFRS 7 are effective to disclose information about rights of offset and related arrangements (such as collateral posting requirements) for financial instruments under an enforceable master netting agreement or similar arrangement.

The amendments to IFRS 7 are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2013 and interim periods within those annual periods. The disclosures should be provided retrospectively for all comparative periods. However, the amendments to IAS 32 are not effective until annual periods beginning on or after January 1st, 2014, with retrospective application required. Management anticipates that future adoption of amendments to IAS 32 and IFRS 7 will have no significant impact for the Company.

Amendments to IAS 16 Property, plant and equipment

The amendments to IAS 16 clarify that spare parts, stand-by equipment and servicing equipment should be classified as property, plant and equipment when they meet the definition of property, plant and equipment in IAS 16 and as inventory otherwise. Management does not anticipate that the amendments to IAS 16 will have a significant effect for the Company.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Statement of Compliance**

These financial statements of Typhoon Exploration Inc. were prepared by management in accordance with IFRS.

The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements, unless otherwise indicated.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Monnaie fonctionnelle**

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Placements temporaires

Les placements temporaires consistent en dépôts à terme et certificats de placement garanti auprès d'institutions financières ayant une échéance supérieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en diminution des frais de prospection et d'évaluation.

Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Functional Currency**

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date in cash and cash equivalents.

Temporary Investments

Temporary investments consist of term deposits and guaranteed investment certificates with financial institutions with maturities of more than three months when purchased.

Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 35% on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mining tax credit equal to 16% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

Cash Reserved for Exploration and Evaluation

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration and evaluation. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration and evaluation activities.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actifs de prospection et d'évaluation**

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Exploration and Evaluation Assets**

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognized as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognized as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and are not include costs related to production (extraction costs), and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

- are held for use in the production of mineral resources,
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss recognized.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Exploration and Evaluation Assets (continued)**

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is test for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs for sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future value.

Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles (suite)**

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en recourant à la méthode dégressive selon les taux indiqués ci-après :

Immeuble	5 %
Mobilier et équipement d'exploration	20 %
Matériel roulant	30 %

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation, sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné dans cette catégorie.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ou dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponible à la vente.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Property, Plant and Equipment (continued)**

Amortization of property, plant and equipment is based on declining method at the following rates:

Building	5%
Furniture and exploration equipment	20%
Rolling stock	30%

Gains or losses on disposal of property, plant and equipment are determined by comparing the proceed with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net loss and comprehensive loss.

Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Les placements temporaires sont classés comme actifs financiers à la JVBRN.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et charges à payer, le dû à une société liée et le dû à un partenaire d'exploration sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial Instruments (continued)**

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and other receivable are classified as loans and receivables.

Financial asset at fair value through profit or loss ("FVTPL")

Financial assets at FVTPL includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criterias. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. Temporary investments are classified as financial assets at FVTPL.

Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities, due to a related company and due to an exploration partner are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at FVTPL are recognized as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, held-to-maturity investments and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)****Méthode du taux d'intérêt effectif**

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Celle-ci est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Au 28 février 2013 et au 29 février 2012, il n'y a aucune provision comptabilisée à l'état de la situation financière.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial Instruments (continued)****Effective interest method**

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.

Provisions

A provision is a liability for which the maturity or the amount is uncertain. A provision is recognized if, as a result of a past event, the Company has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation. As at February 28, 2013 and February 29, 2012, there is no provision accounted for at statement of financial position.

Share-based Payment

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-settled Share-based Payment Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actions accréditives**

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où la Société entend y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base et diluée par action

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Flow-through Shares**

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as the Company intend to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.

Warrants

Under financing, the Company may grant warrants. Each warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year. The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Revenue Recognition

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Conventions d'options sur des propriétés minières**

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat et impôts différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Mining Properties Options Agreements**

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount of the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in the profit or loss statement).

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Income Taxes and Deferred Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Impôts sur le résultat et impôts différés (suite)**

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relative aux estimations

- a) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit d'impôts miniers

Les crédits d'impôt relatif aux ressources et les crédits d'impôts miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Income Taxes and Deferred Taxes (continued)**

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each financial reporting period, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Segment Disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revisions to accounting estimates are recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

Key sources of estimation uncertainty

- a) Valuation of credit related to resources and mining tax credit

Credit related to resources and mining tax credit for the current and prior periods are measured at the amount expected to be recovered from the taxation authorities using the tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted at the statement of financial position date. Uncertainties exist with respect to the interpretation of tax regulations for which certain expenditures could be disallowed by the taxation authorities in the calculation of credits, and the amount and timing of their collection.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)*Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)*

- a) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit d'impôts miniers (suite)

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatif aux ressources et aux crédits d'impôts miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie.

- b) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

4- PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2013
	\$
Certificat de placement garanti, portant intérêt au taux de 1,5 %, échéant en novembre 2013	-
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,9 %, échéant en avril 2013	2 670 000
	<u>2 670 000</u>

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)*Key sources of estimation uncertainty (continued)*

- a) Valuation of credit related to resources and mining tax credit (continued)

The calculation of the Company's credits necessarily involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until notice of assessments and payments have been received from the relevant taxation authority. Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to credit related to resources and to mining tax credit, exploration and evaluation assets and income tax expense in future periods.

The amounts recognized in the financial statements are derived from the Company's best estimation and management's judgment as described above. However, the inherent uncertainty regarding the outcome of these items means that eventual resolution could differ from the accounting estimates and therefore have an impact on the Company's financial position and its cash flows.

- b) Share-based Payment

The fair value of share purchase options granted to employees is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of estimates aim to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

4- TEMPORARY INVESTMENTS

	2013	2012	
	\$	\$	
Certificat de placement garanti, portant intérêt au taux de 1,5 %, échéant en novembre 2013	-	430 000	Guaranteed investment certificate, bearing interest at 1.5%, maturing in November 2013
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,9 %, échéant en avril 2013	2 670 000	2 670 000	Term deposit, bearing interest at 1.9%, maturing in April 2013
	<u>2 670 000</u>	<u>3 100 000</u>	

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

5- PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	Terrains/ Lands	Immeuble/ Building	Mobilier et équipement d'exploration / Furniture Exploration Equipment	Matériel roulant / Rolling stock	Total
Coût / Cost					
Solde au 28 février 2011 / Balance as at February 28, 2011	42 770	64 006	87 237	70 450	264 463
Disposition / Disposal	-	-	-	(70 450)	(70 450)
Acquisition	-	-	1 197	47 277	48 474
Solde au 29 février 2012 / Balance as at February 29, 2012	42 770	64 006	88 434	47 277	242 487
Disposition / Disposal	(42 770)	(64 006)	-	-	(106 776)
Acquisition	-	-	-	-	-
Solde au 28 février 2013 / Balance as at February 28, 2013	-	-	88 434	47 277	135 711
Cumul des amortissements / Accumulated Amortization					
Solde au 28 février 2011 / Balance as at February 28, 2011	-	5 281	8 653	41 108	55 042
Amortissement / Amortization	-	2 936	15 836	8 966	27 738
Amortissement cumulé sur actif disposé / Accumulated amortization on disposed asset	-	-	-	(47 710)	(47 710)
Solde au 29 février 2012 / Balance as at February 29, 2012	-	8 217	24 489	2 364	35 070
Amortissement / Amortization	-	-	12 789	13 474	26 263
Amortissement cumulé sur actif disposé / Accumulated amortization on disposed asset	-	(8 217)	-	-	(8 217)
Solde au 28 février 2013 / Balance as at February 28, 2013	-	-	37 278	15 838	53 116
Valeur nette comptable / Net Book Value					
Solde au 29 février 2012 / Balance as at February 29, 2012	42 770	55 789	63 945	44 913	207 417
Solde au 28 février 2013 / Balance as at February 28, 2013	-	-	51 156	31 439	82 595

6- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

6- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	2013 \$	2012 \$	
Propriétés minières	492 509	266 259	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	12 100 162	11 799 403	Exploration and evaluation expenses
	<u>12 592 671</u>	<u>12 065 662</u>	

	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 29 février 2012	Augmentation Addition	Solde au 28 février 2013
			Balance as at February 29, 2012		Balance as at February 28, 2013
			\$	\$	\$
Propriétés / Properties					
Monexco (100 %)	1,5 %	Mc Corkill	2 435	-	2 435
Fayolle (100 %)	2 %	Aiguebelle	88 482	-	88 482
Aiguebelle-Goldfields (51 %)	2 %	Aiguebelle	93 341	-	93 341
Destorbelle (50 %)	2 %	Aiguebelle	1	-	1
Faille 1 (100 %)	2 %	Clericy	82 000		82 000
Nordair (100 %)	2 %	Baie James	-	226 250	226 250
			<u>266 259</u>	<u>226 250</u>	<u>492 509</u>

Aucune opération n'a eu lieu relativement aux propriétés minières au cours de l'exercice clos le 29 février 2012. Par conséquent, le solde au 29 février 2012 correspond au solde au 28 février 2011.

Monexco (Au)

Acquisition en 2002 lors de l'acquisition de la filiale Capital de Risque Black Riverside inc.

Fayolle (Au)

Acquisition de 70 % en septembre 2003 et de 30 % en avril 2004, par l'émission de 200 000 actions de la Société et un paiement de 20 000 \$ en espèces. En août 2009, la société a vendu 12 claims pour la somme de 20 000 \$. En mai 2010, la Société a signé une entente d'option avec la société publique Mines Aurizon Ltée pour la vente d'un intérêt jusqu'à 65 % (voir note 15 b).

Aiguebelle-Goldfields (Au)

Acquisition en 2006 en contrepartie de l'émission de 50 000 actions de la Société et d'un paiement de 10 000 \$ en espèces. De plus, la Société a encouru des dépenses totalisant 35 342 \$ qui correspondent à des frais relatifs à la voie d'accès à la propriété. Par la suite, la Société a émis 200 000 actions afin de respecter l'entente signée (voir note 15 a).

Destorbelle (Au)

Suite à une entente intervenue en septembre 2008, la Société a cédé un intérêt de 50 % de cette propriété composée de 24 claims à la société publique Axe Exploration inc. en contrepartie de travaux de prospection et d'évaluation d'un montant de 1 000 000 \$.

No transaction occurred on mining properties during the year ended February 29, 2012. Therefore, the balance as at February 29, 2012 correspond to balances as at February 28, 2011.

Monexco (Au)

Acquisition in 2002 by acquisition of the subsidiary Black Riverside Venture Capital Inc.

Fayolle (Au)

Acquisition of 70% in September 2003 and 30% in April 2004, by issuance of 200,000 shares of the Company and by payment of \$20,000 in cash. In August 2009, the Company sold 12 claims for an amount of \$20,000. In May 2010, the Company signed an agreement with the public company Aurizon Mines Ltd to for the sale of an interest until 65% (see note 15 b).

Aiguebelle-Goldfields (Au)

Acquisition in 2006 by issuance of 50,000 shares of the Company and by payment of \$10,000 in cash. In addition, the Company incurred expenses amounting to \$35,342 corresponding to costs related to the access of the property. Afterward, the Company issued 200,000 shares to respect the signed agreement (see note 15 a).

Destorbelle (Au)

Following an agreement signed in September 2008, the Company sold a 50% interest of that property composed of 24 claims to the public company Axe Exploration Inc. in counterpart of \$1,000,000 in exploration and evaluation expenses.

6- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Nordair (Au)**

Suite à une entente intervenue en juin 2012, la Société a acquis un intérêt de 100 % de cette propriété en contrepartie de l'émission de 750 000 actions de la Société et le paiement en espèce d'une somme de 5 000 \$.

Faïlle 1 (Au)

Acquisition en avril 2009 en contrepartie de l'émission de 800 000 actions de la Société et d'un paiement de 2 000 \$ en espèces.

6- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Nordair (Au)**

Following an agreement signed in June 2012, the Company acquired a 100% interest in the property in counterpart of the issuance of 750,000 shares of the Company and a cash payment in the amount of \$5,000.

Faïlle 1 (Au)

Acquisition in April 2009 by issuance of 800,000 shares of the Company and by payment of \$2,000 in cash.

Frais de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses

	Solde au 29 février 2012 / Balance as at February 29, 2012	Augmentation / Addition	Participation d'un partenaire d'exploration / Participation of an exploration partner	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit	Ajustement de crédit d'impôt / Tax credit adjustment	Solde au 28 février 2013 Balance as at February 28, 2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Monexco	1 318 372	10 868	-	(2 901)	17 197	1 343 536
Fayolle	9 325 546	1 038 651	(884 249)	(41 211)	106 015	9 544 752
Aigubelle-Goldfields	1 063 484	12 927	-	(3 450)	14 362	1 087 323
Destorbelle	31 231	6 073	-	(1 621)	-	35 683
Faïlle 1	60 770	-	-	-	-	60 770
Nordair	-	38 328	-	(10 230)	-	28 098
	<u>11 799 403</u>	<u>1 106 847</u>	<u>(884 249)</u>	<u>(59 413)</u>	<u>137 574</u>	<u>12 100 162</u>

	Solde au 28 février 2011 Balance as at February 28, 2011	Augmentation / Addition	Participation d'un partenaire d'exploration / Participation of an exploration partner	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit	Ajustement de crédit d'impôts miniers / Mining tax credit adjustment	Solde au 29 février 2012 / Balance as at February 29, 2012
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Monexco	1 209 905	170 021	-	(69 119)	7 565	1 318 372
Fayolle	9 263 049	5 729 744	(5 729 744)	-	62 497	9 325 546
Aigubelle-Goldfields	917 202	237 829	-	(96 685)	5 138	1 063 484
Destorbelle	25 293	10 005	-	(4 067)	-	31 231
Faïlle 1	57 757	5 077	-	(2 064)	-	60 770
	<u>11 473 206</u>	<u>6 152 676</u>	<u>(5 729 744)</u>	<u>(171 935)</u>	<u>75 200</u>	<u>11 799 403</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
28 FÉVRIER 2013 ET 29 FÉVRIER 2012NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2013 AND FEBRUARY 29, 2012**6- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION**
(suite)

Pour les exercices clos les 28 février 2013 et 29 février 2012, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

	2013
	\$
Forage	143 271
Analyse	225 743
Main-d'œuvre logistique	76 461
Supervision des travaux	132 437
Frais généraux d'exploration	161 247
Supervision en sous-traitance	-
Géophysique	-
Géologie	367 688
	<u>1 106 847</u>
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	(59 413)
Ajustement de crédits d'impôts	137 574
Participation d'un partenaire d'exploration (note 15 b)	(884 249)
	<u>300 759</u>
Solde au début	<u>11 799 403</u>
Solde à la fin	<u><u>12 100 162</u></u>

7- FACILITÉ DE CRÉDIT

La Société dispose d'une ligne de crédit par carte de crédit pour un montant maximum de 30 000 \$, portant intérêt au taux de 19,99 %. Ce crédit demeurera en vigueur tant et aussi longtemps que la Société respectera ses engagements. Au 28 février 2013, la Société dispose d'un montant inutilisé de 29 946 \$ (28 923 \$ en 2012). Le solde de la ligne de crédit est présenté dans les créditeurs et charges à payer.

8- AUTRE PASSIF

	2013
	\$
Solde au début	-
Augmentation (1)	8 743
Réduction liée à l'engagement de dépenses	-
Solde à la fin	<u>8 743</u>

6- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)

For the years ended February 28, 2013 and February 29, 2012, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

	2013	
	\$	
	2 569 260	Drilling
	1 339 391	Analysis
	275 117	Logistic Labor
	777 833	Work supervision
	497 918	General exploration expenses
	8 294	Subcontracted supervision
	49 512	Geophysics
	635 351	Geology
	<u>6 152 676</u>	
	(171 935)	Tax credit related to resources and mining tax credit
	75 200	Tax credits adjustment
	(5 729 744)	Participation of an exploration partner (Note 15 b)
	<u>326 197</u>	
	<u>11 473 206</u>	Balance, beginning of year
	<u><u>11 799 403</u></u>	Balance, end of year

7- CREDIT FACILITY

The Company has a credit line by credit card for a maximum amount of \$30,000. The credit line bears interest at 19.99%. This credit are available as long as the Company respects its commitments. As at February 28, 2013, the unused amount is \$29,946 (\$28,923 in 2012). The balance of the credit line is presented with accounts payable and accrued liabilities.

8- OTHER LIABILITY

	2013	
	\$	
	-	Balance, beginning of year
	-	Increase (1)
	-	Decrease related to the incurring of expenses
	-	Balance, end of year

(1) En décembre 2012, la Société a émis 1 460 000 actions accréditatives à un prix de 0,10 \$ par action pour un total de 146 000 \$. Le produit brut d'émission a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription d'un montant de 49 832 \$ et de la prime afférente aux actions accréditatives au montant de 8 743 \$. / In December 2012, the Company issued 1,460,000 flow-through shares at a price of \$0.10 per share for a total of \$146,000. The gross proceed of share issuance is presented net of the fair value of the warrants of \$49,832 and of the flow-through share premium at the amount of \$8,743.

9- CAPITAL-SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité et sans valeur nominale

Actions de catégorie "A", votantes et participantes

Actions de catégorie "B", non votantes, non participantes, pouvant être émises en une ou plusieurs séries. Les administrateurs sont autorisés à fixer le nombre d'actions de chacune des séries et à déterminer les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant aux actions de chacune des séries (aucune action de catégorie "B" émise au 28 février 2013).

9- CAPITAL STOCK

Authorized

Unlimited number and without par value

Class "A" shares, voting and participating

Class "B" shares, non-voting, non-participating, may be issued in one or more series. The directors are authorized to fix the number of shares in each serie and to determine the rights, privileges, restrictions and conditions appertaining to the shares of each serie (no issued "B" shares as at February 28, 2013).

Les mouvements dans le capital-social de catégorie "A" de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company Class "A" capital stock were as follows:

	2013		2012		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Solde au début	19 918 158	19 071 500	19 271 753	18 547 937	Balance, beginning of year
Payées en argent	1 923 077	500 000	633 905	500 000	Paid in cash
Acquisition d'une propriété minière	750 000	221 250	-	-	Acquisition of a mining property
Financement accreditif (1)	1 460 000	87 425	-	-	Flow-through financing (1)
Options exercées (2)	50 000	43 250	12 500	23 563	Exercised options (2)
Solde à la fin	24 101 235	19 923 425	19 918 158	19 071 500	Balance, end of year

Au 28 février 2013, 24 101 235 actions sont émises et sont entièrement libérées (19 918 158 au 29 février 2012).

As at February 28, 2013, 24,101,235 shares are issued and fully paid (19,918,158 as at February 29, 2012).

(1) La valeur des actions accreditives est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 49 832 \$ et de la prime sur actions accreditives de 8 743 \$.

(1) Value of flow through shares is presented net of the fair value of warrants amounting to \$49,832 and the amount of \$8,743 as premium for flow-through shares.

(2) Ce montant inclut la juste valeur des options exercées au montant de 37 500 \$ (22 125 \$ en 2012).

(2) This amount includes the fair value of exercised options amounting to \$37,500 (\$22,125 in 2012).

9- CAPITAL-SOCIAL (suite)**Exercice clos le 28 février 2013**

En décembre 2012, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 146 000 \$. La société a émis 1 460 000 unités composées de 1 460 000 actions accréditatives à un prix de 0,10 \$ l'action et de 1 460 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions à un prix de 0,12 \$ l'action expirant 36 mois suivant la clôture du placement.

En juin 2012, la Société a émis 750 000 actions pour un montant de 221 250 \$ afin d'acquérir la propriété Nordair.

En juin 2012, la Société a conclu un placement privé dans le cadre de l'entente sur la propriété Fayolle (voir note 15 b) en émettant 1 923 077 actions au prix de 0,26 \$ l'action pour un montant de 500 000 \$ en espèces.

Exercice clos le 29 février 2012

En juin 2011, la Société a conclu un placement privé dans le cadre de l'entente sur la propriété Fayolle (voir note 15 b) en émettant 633 905 actions au prix de 0,788 \$ l'action pour un montant de 500 000 \$ en espèces.

10- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION**Options d'achat d'actions**

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Le régime prévoit que le nombre maximal d'actions de la Société pouvant être réservé à des fins d'émission ne peut excéder 1 901 675 actions et que le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options à un seul bénéficiaire ne peut dépasser 5 % (2 % pour les fournisseurs de services et les responsables des relations aux investisseurs) des actions en circulation à la date d'attribution.

9- CAPITAL STOCK (continued)**Year ended February 28, 2013**

In December 2012, the Company completed a private placement of a total of \$146,000. The Company issued 1,460,000 units consisting of 1,460,000 flow-through shares at a price of \$0.10 per share and 1,460,000 warrants. Each warrant entitles the holder to purchase an equivalent number of shares at a price of \$0.12 per share, expiring 36 months after the closing.

In June 2012, the Company issued 750,000 shares for an amount of \$221,250 to acquire the Nordair property.

In June 2012, the Company closed a private placement in relation with Fayolle property agreement (see Note 15 b) by issuing 1,923,077 shares at \$0.26 per share for a total amount of \$500,000 in cash.

Year ended February 29, 2012

In June 2011, the Company closed a private placement in relation with Fayolle property agreement (see Note 15 b) by issuing 633,905 shares at \$0.788 per share for a total amount of \$500,000 in cash.

10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS**Share Purchase Options**

The Company has established a stock option plan (the "plan") pursuant to which options to purchase shares may be granted to certain officers, directors, employees and consultants as well as suppliers of the Company.

The plan provides that the maximum number of shares that may be reserved for issuance under the plan shall not exceed 1,901,675 shares and that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to any optionee pursuant to it may not exceed 5% (2% for suppliers and relation investors representative) of the shares outstanding at the time of grant.

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) 10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions (suite)

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Par contre, les droits aux options pour les responsables des relations aux investisseurs deviennent acquis sur une période de 12 mois, soit 25 % à chaque trimestre. Le prix de levée des options est fixé au moment de l'octroi mais ne peut être inférieur au cours de clôture. La durée maximum des options est de 10 ans. Toute option d'achat d'actions est réglable en actions conformément aux politiques de la Société.

Au cours de l'exercice précédent, la juste valeur des options octroyées en vertu du régime a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses suivantes : durée estimative de 8 années, taux d'intérêt sans risque de 2,16 %, prix des actions à la date de l'octroi de 0,65 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 97 %.

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

Share Purchase Options (continued)

The acquisition conditions of share purchase options are without restriction. Therefore, the options granted to relation investors representative are vested over a 12 month period on the basis of 25% every quarter. Exercise price of options is determined at the grant date and shall not be lower than the closing price. The options period shall be a period of a maximum of 10 years. Any share purchase option is payable in shares in accordance with Company policies.

During the previous year, the fair value of options granted in accordance with the plan was estimated using the Black-Scholes option pricing model with the following assumptions: estimated duration of 8 years, risk-free interest rate of 2.16%, price of share at time of grant of \$0.65, expected dividend yield of 0% and expected volatility rate of 97%.

Changes in Company share purchase options were as follows :

	2013		2012		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	1 245 000	0,49	1 207 500	0,51	Balance, beginning of year
Octroyées	-		470 000	0,65	Granted
Exercées	(50 000)	0,115	(12 500)	0,115	Exercised
Expirées	<u>(50 000)</u>	0,65	<u>(420 000)</u>	0,75	Expired
Solde à la fin	<u>1 145 000</u>	0,49	<u>1 245 000</u>	0,49	Balance, end of year
Options exerçables à la fin de l'exercice	<u>1 145 000</u>	0,49	<u>1 245 000</u>	0,49	Options exercisable at the end of the year
		2013	2012		
		\$	\$		
La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées		-	0,49		The weighted average fair value of options granted

10- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**Options d'achat d'actions (suite)**

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime.

**Options en circulation
au 28 février 2013
Options Outstanding
as at February 28, 2013**

15 000
125 000
125 000
210 000
320 000
350 000
1 145 000

**Moyenne pondérée de la période
résiduelle de levée
Weighted average remaining
contractual life**

0,1 an / year
6,4 ans / years
6,6 ans / years
7 ans / years
8,5 ans / years
7,9 ans / years

**Prix de levée
Exercise price
\$**

0,115
0,125
0,26
0,17
0,65
0,78

**Options en circulation
au 29 février 2012
Options Outstanding
as at February 29, 2012**

65 000
125 000
125 000
210 000
350 000
370 000
1 245 000

**Moyenne pondérée de la période
résiduelle de levée
Weighted average remaining
contractual life**

1,1 an / year
7,4 ans / years
7,6 ans / years
8 ans / years
8,9 ans / years
9,5 ans / years

**Prix de levée
Exercise price
\$**

0,115
0,125
0,26
0,17
0,78
0,65

Bons de souscription

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2013, la juste valeur des bons de souscription octroyés a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes avec les hypothèses suivantes : durée estimative de 3 années, taux d'intérêt sans risque de 1,20 %, prix des actions à la date de l'octroi de 0,10 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 97 %.

Warrants

During the year ended February 28, 2013, the fair value of warrants granted was estimated using the Black-Scholes model with the following assumptions: estimated duration of 3 years, risk-free interest rate of 1.20%, price of share at time of grant of \$0.10, expected dividend yield of 0% and expected volatility rate of 97%.

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription (suite)

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	2013	
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$
Solde au début	4 893 705	1,00
Octroyés	1 460 000	0,12
Expirés	<u>(4 878 049)</u>	1,00
Solde à la fin	<u>1 475 656</u>	0,12
Bons de souscription exercçables à la fin de l'exercice	<u>1 475 656</u>	0,12

10 - SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS
(continued)

Warrants (continued)

Changes in Company warrants were as follows :

	2012		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Balance, beginning of year	5 503 461	1,03	
Granted	-	-	
Expired	<u>(609 756)</u>	1,25	
Balance, end of year	<u>4 893 705</u>	1,00	
Warrants exercisable at the end of the year	<u>4 893 705</u>	1,00	

2013	2012
\$	\$

La moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription octroyés

0,03

The weighted average fair value of warrants granted

-

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription en circulation.

The following tables summarizes the information relating to the warrants outstanding.

**Bons de souscription en circulation
au 28 février 2013
Warrants Outstanding
as at February 28, 2013**

15 656
<u>1 460 000</u>
<u>1 475 656</u>

**Prix
Price
\$**

0,50

0,12

Date d'expiration / Expiry Date

Décembre 2013 / December 2013

Décembre 2015 / December 2015

**Bons de souscription en circulation
au 29 février 2012
Warrants Outstanding
as at February 29, 2012**

15 656
<u>4 878 049</u>
<u>4 893 705</u>

**Prix
Price
\$**

0,50

1,00

Date d'expiration / Expiry Date

Décembre 2013 / December 2013

Mars 2012 / March 2012

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**Options aux courtiers**

Les mouvements dans les options aux courtiers de la Société se détaillent comme suit :

	2013	
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price
		\$
Solde au début	487 805	0,82
Expirées	<u>(487 805)</u>	0,82
Solde à la fin	<u><u>-</u></u>	
Options aux courtiers exercibles à la fin de l'exercice	<u><u>-</u></u>	

Chacune de ces 487 805 options donnaient le droit à leur détenteur d'acquérir jusqu'en mars 2012, au prix de 0,82 \$, une unité composée d'une action et d'un bon de souscription. Un bon de souscription et 1 \$ permettant l'achat d'une action.

10 - SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**Options to brokers**

Changes in Company options to brokers were as follows :

	2012	
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price
		\$
Balance, beginning of year	487 805	0,82
Expired	<u>-</u>	-
Balance, end of year	<u><u>487 805</u></u>	0,82
Options to brokers exercisable at the end of the year	<u><u>487 805</u></u>	0,82

These 487,805 options entitle their holder to acquire until March 2012, in consideration of \$0.82, one unit composed of one share and one warrant. One warrant and \$1 are required to acquire one share.

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	2013
	\$
Perte avant impôts	<u>(775 827)</u>
Impôts au taux de base combiné de 26,9 % (28,15 % en 2012)	(208 697)
Rémunération et paiements fondés sur des actions	-
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	7 070
Frais d'émission d'actions déductibles	(32 837)
Ajustement du crédit d'impôt relatif aux ressources	(16 371)
Récupération fiscale lors de la disposition d'immobilisations corporelles	<u>(2 210)</u>
Solde à reporter	(253 045)

11- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

The reconciliation of the income tax expense calculated using the combined federal and Quebec provincial statutory tax rate to the income tax expense at the financial statements is as follows:

	2012
	\$
Loss before income taxes	<u>(1 168 087)</u>
Income taxes at combined rate of 26.9% (28.15% in 2012)	(328 816)
Share-based compensation	68 210
Tax credit related to resources and mining tax credit	11 511
Deductible share issuance expenses	(46 777)
Adjustment of tax credit related to resources	-
Fiscal recovery on property, plant and equipment disposal	<u>-</u>
Balance carried forward	(295 872)

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

Solde reporté	(253 045)	(295 872)	Balance carried
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(7 927)	Gain on property, plant and equipment disposal
Éléments non déductibles	10 894	17 326	Non-deductible items
Écart entre le taux d'impôt courant et différé	-	13 354	Difference between current and deferred income tax rate
Impact sur les soldes d'impôts différés suite à la modification des taux d'impôts sur le résultat	-	(135 453)	Impact on deferred tax balances due to the change in the rate of income tax
Variation des soldes de passifs d'impôts différés	<u>134 137</u>	<u>(3 416)</u>	Change in deferred tax liabilities
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>(108 014)</u>	<u>(411 988)</u>	Income taxes and deferred taxes

Les éléments des actifs et passifs d'impôts différés se détaillent comme suit :

Components of the deferred tax assets and liabilities are as follows:

	2013	2012	
	\$	\$	
Propriétés minières	131 140	71 624	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	2 586 613	2 511 992	Exploration and evaluation expenses
Pertes reportées	(1 633 331)	(1 370 252)	Losses carried forward
Frais d'émission d'actions	(60 868)	(88 567)	Share issuance expenses
Immobilisations corporelles	(17 711)	(11 958)	Property, plant and equipment
Provision pour moins-value	<u>1 196 640</u>	<u>1 197 658</u>	Valuation allowance
Total des passifs d'impôts différés nets	<u>2 202 483</u>	<u>2 310 497</u>	Total net deferred tax liabilities

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital. La Société a réalisé un actif d'impôt futur relatif à ces pertes d'un montant de 515 270 \$.

The Company has accumulated non-capital losses for income tax purposes. The Company has realized a deferred tax asset relating to these losses amounting to \$515,270.

Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

Those losses will expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2015	437 640	407 300
2026	575 470	373 100
2027	1 114 200	684 400
2028	601 130	-
2029	654 040	179 900
2030	654 280	478 945
2031	944 390	993 070
2032	1 068 331	948 475
2033	869 773	938 526

**12- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX
FLUX DE TRÉSORERIE**

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

2013
\$

Intérêts à recevoir	(40 586)
Autres débiteurs et frais payés d'avance	(42 374)
Taxes à recevoir	25 943
Créditeurs et charges à payer	<u>(83 606)</u>
	<u>(140 623)</u>

**12- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO
CASH FLOWS**

Net change in non-cash operating working capital items

2012
\$

20 528	Interests receivable
(4 758)	Other receivable and prepaid expenses
(10 992)	Taxes receivable
<u>69 395</u>	<u>Accounts payable and accrued liabilities</u>
<u>74 173</u>	

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

2013
\$**2012**
\$

Acquisition d'une propriété minière par l'émission de capital social	221 250
Ajustement de crédit d'impôt relatif aux frais de prospection et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	137 574
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	59 413

Items not affecting cash and cash equivalents

Acquisition of a mining property by shares issuance

Tax credit adjustment related to exploration and evaluation expenses included in accounts payable and accrued liabilities

171 935 Tax credit related to resources and mining tax credit receivable

13- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique est le président d'Exploration Typhon inc. (Typhon). Ce contrat de services, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, prévoit la supervision des projets d'exploration minière de la Société et sa durée est indéterminée.

Dans le cadre de cette entente, Lutsvisky engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ses dépenses de 15 %.

Advenant le cas où Typhon résilie le contrat, elle devra payer un montant égal à 15 % du montant du programme d'exploration de l'année en cours et une pénalité de 5 % par année, pour les trois années suivant la date de la résiliation du contrat.

13- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder is also president of Typhoon Exploration Inc. (Typhoon). This agreement, effective since January 1st, 2009, provides for the supervision of the mining exploration projects of the Company and its duration is indefinite.

In relation with that agreement, Lutsvisky will incur all of the expenses relating to the exploration projects and will invoice them to Typhoon with a 15% gross-up.

In the case of a contract cancellation by Typhoon, it will have to pay an amount equal to 15% of the exploration program of the year and a 5% yearly penalty for three years after the cancellation of the contract.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
28 FÉVRIER 2013 ET 29 FÉVRIER 2012NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2013 AND FEBRUARY 29, 2012

13- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec Lutsvisky au cours de l'exercice.

	2013
	\$
Frais de prospection et d'évaluation	1 017 622
Frais de location	103 748
Taxes et permis	2 887
Frais de bureau	6 708
Frais de déplacement, promotion et représentation	8 429
Entretien et réparations	32 886
Télécommunications	4 299
Honoraires professionnels	-
Honoraires des consultants	-

Au 28 février 2013 et 29 février 2012, le solde payable à Lutsvisky, respectivement de 117 351 \$ et 20 400 \$, est présenté distinctement à l'état de la situation financière.

De plus, au cours de l'exercice, la Société a encouru 18 400 \$ en frais de location auprès d'une autre société contrôlée par le président de Typhon.

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenu entre les parties aux accords.

De plus, au cours de l'exercice, la Société a conclu une entente visant la vente de terrains et d'un immeuble à Axe Exploration inc., une société publique dont le président est également président d'Exploration Typhon inc. pour un montant de 98 559 \$. Cette transaction a été comptabilisée à la valeur comptable.

Par ailleurs, la Société a signé un contrat d'emploi avec son président. La Société s'est engagée à lui verser un salaire annuel de 150 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il sera à l'emploi de la Société. Son salaire sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

En vertu de cette entente, si un projet était porté au stade de pré-faisabilité, le président de la Société recevrait 1 000 000 d'actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Si un projet était porté au stade de la production, celui-ci recevrait à cette date, 1 500 000 actions de la Société ou l'équivalent en argent.

13- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

The table below presents related party transactions concluded with Lutsvisky during the year.

	2012	
	\$	
	6 084 416	Exploration and evaluation expenses
	21 987	Rent expenses
	2 293	Taxes and permits
	22 017	Office expenses
	5 138	Travelling, advertising and entertainment expenses
	2 772	Maintenance and repair
	3 778	Telecommunications
	5 625	Professional fees
	2 100	Consultants fees

As at February 28, 2013 and February 29, 2012, the balance owed to Lutsvisky, respectively of \$117,351 and \$20,400, is presented distinctively at statement of financial position.

In addition, during the year, the Company incurred \$18,400 as rent expenses with an other company controlled by the president of Typhoon.

The transactions are measured at the amount of consideration established and agreed by the related parties.

In addition, during the year, the Company signed an agreement in which it sells lands and a building to Axe Exploration Inc., a public company whose president is also president of Typhoon Exploration Inc. for an amount of \$98,559. That transaction was recorded at the book value.

The Company signed an employment contract with its president. The Company has to pay him an annual salary of \$150,000 as long as he is an employee of the Company. His salary will be indexed annually according to consumer price index.

In accordance with this agreement, if a project was brought to the pre-feasibility stage, the president of the Company would receive 1,000,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

If a project was brought to the production stage, he would receive at that date 1,500,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

13- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Exploration Typhon inc. s'engage à verser au président de la Société la prime de séparation suivante, au choix de celui-ci :

- a) 1 % de la valeur brute des dépôts miniers ;
- b) 1 500 000 actions ;
- c) l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant.

De plus, la Société s'engage à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente la rémunération payée ou payable aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants d'Exploration Typhon inc.

	2013
	\$
Salaires et charges sociales pour le président de la Société	165 440
Rémunération et paiements fondés sur des actions pour des administrateurs de la Société	-

13- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

In the case of a change of control of the Company, Typhoon Exploration Inc. is committed to pay to the president of the Company one of the following leaving indemnity, at his election :

- a) 1% of the gross value of mining deposits;
- b) 1,500,000 shares;
- c) the equivalent of three times the base salary in cash.

In addition, the Company is committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

The following table presents the compensation paid or payable to the Board of Directors and key executives of Typhoon Exploration Inc.

	2012	
	\$	
Salaries and fringe benefits for the president of the Company	160 316	
Share-based compensation for Directors of the Company	143 520	

14- PASSIFS ÉVENTUELS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.
- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

14- CONTINGENT LIABILITIES

- a) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in conformity with the laws and regulations. Restoration costs will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be charged to the earnings at that time.
- b) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities would have negative tax consequences for investors.

15- ENGAGEMENTS

- a) En février 2006, la Société a signé une entente avec Les Mines Agnico Eagle Ltée visant l'acquisition d'un intérêt de 51 % dans la propriété Aiguebelle-Goldfields. En conformité avec les modalités de l'entente, la Société a versé une somme en espèces de 10 000 \$ et a émis 250 000 actions. De plus, la Société a réalisé 1 000 000 \$ en travaux de prospection et d'évaluation tel que requis à l'entente et ces travaux ont été acceptés par le partenaire. La Société détient donc actuellement un intérêt de 51 % dans ladite propriété.
- b) En mai 2010, la Société a signé avec Mines Aurizon Ltée (Aurizon) une entente d'option d'un montant maximal de 27 000 000 \$ pour le développement des propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields.

Une première option permettra à Aurizon d'acquérir un intérêt de 50 % dans le projet en effectuant 10 000 000 \$ en dépenses de prospection et d'évaluation sur une période de 4 ans. Aurizon devra également souscrire en actions du trésor de la Société un montant de 2 000 000 \$ sur une période de 3 ans.

Après l'acquisition de son intérêt de 50 %, Aurizon pourra acquérir un intérêt supplémentaire de 15 % sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité ou en engageant des travaux de prospection et d'évaluation supplémentaires de 15 000 000 \$, représentant 1 000 000 \$ par 1 % d'intérêt.

Au 28 février 2013, Aurizon a souscrit un total de 1 500 000 \$ en actions de la Société et a encouru 9 116 078 \$ en travaux de prospection et d'évaluation. En vue d'acquérir l'option de 50 %, Aurizon devra souscrire en actions du trésor un montant additionnel de 500 000 \$ d'ici juin 2013 (condition respectée, voir note 19). Elle devra également réaliser 883 922 \$ en travaux de prospection et d'évaluation d'ici mai 2014.

Au 28 février 2013 la Société avait un compte à recevoir de 69 237 \$ de Aurizon et le 29 février 2012, le solde dû à Aurizon, était de 389 423 \$, qui représentait des montants en relation avec l'entente entre les parties.

15- COMMITMENTS

- a) In February 2006, the Company signed an agreement with Agnico-Eagle Mines Limited in order to acquire a 51% interest in the Aiguebelle-Goldfields property. In accordance with the terms of the agreement, the Company paid \$10,000 in cash and issued 250,000 shares. Furthermore, the Company incurred \$1,000,000 in exploration and evaluation expenses as required in the agreement and the partner accepted these expenses. The Company holds actually a 51% interest in the said property.
- b) In May 2010, the Company, signed with Aurizon Mines Ltd (Aurizon) an option agreement of a maximum amount of \$27,000,000 for the development of the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties.

A first option will allow Aurizon to acquire a 50% interest in the project by incurring \$10,000,000 in exploration and evaluation expenses over a 4 year period. Aurizon will also have to subscribe to Company's shares for an amount of \$2,000,000 over a 3 year period.

After the acquisition of its 50% interest, Aurizon may acquire an additional interest of 15% over a 2 year period by performing a feasibility study or by incurring an additional \$15,000,000 in exploration and evaluation expenses, representing \$1,000,000 by 1% interest.

As at February 28, 2013, Aurizon has subscribed in Company's shares a total of \$1,500,000 and incurred \$9,116,078 in exploration and evaluation work. In order to acquire the 50% interest, Aurizon will have to subscribe to Company's shares for an additional \$500,000 until June 2013 (condition fulfilled, see note 19). It will also have to incur \$883,922 in exploration and evaluation work until May 2014.

As at February 28, 2013, the Company had a receivable from Aurizon of \$69,237 and in February 29, 2012, the balance due to Aurizon, was \$389,423, represented amounts in relation with the agreement with parties.

16- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'encaisse en fidéicomis, des placements temporaires, de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, du montant à recevoir d'un partenaire d'exploration, du dû à une société liée, du dû à un partenaire d'exploration et des créiteurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse en fidéicomis, les placements temporaires et l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 2. Leur évaluation est basée sur des techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. À l'exception des placements temporaires, les instruments financiers de la Société ne portent pas intérêt. Puisque le taux d'intérêt sur les placements temporaires est fixe (1,9 % et 1,5 %), le risque de perte provenant d'une fluctuation des taux d'intérêt sur le marché est donc minime. Cependant, les taux d'intérêt fixes exposent la Société à un risque de variation de la juste valeur de ces actifs financiers, advenant une variation des taux d'intérêt. La Société est d'avis qu'une fluctuation de 0,5 % des taux d'intérêt est raisonnablement possible. Cela aurait un effet d'environ 13 500 \$ sur les placements temporaires.

iv) Risque de change

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires car toutes les opérations se transigent en dollars canadiens.

16- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

a) Market risk

i) Fair value

Fair value estimates are made at the financial position statement date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash and cash equivalents, cash in trust, temporary investments, cash reserved for exploration and evaluation, of receivable from an exploration partner, accounts payable and accrued liabilities, due to a related company and due to an exploration partner approximate carrying value due to their short-term.

ii) Fair value hierarchy

Cash and cash equivalents, cash in trust, temporary investments and cash reserved for exploration and evaluation are measured at fair value and they are categorized in level 2. This valuation is based on valuation techniques based on inputs other than quote prices in active markets that are either directly or indirectly observable.

iii) Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. Excepting temporary investments, the Company's financial instruments are non-interest bearing. Since temporary investments bear interest at fixed rates (1.9% and 1.5%), the risk of loss from market fluctuations in the interest rate is therefore minimal. However, fixed interest rates exposes the Company to the risk of variation in fair value due interest rates changes. The Company believes that a 0.5% change in interest rate could be possible. Its effect would be about \$13,500 on temporary investments.

iv) Currency risk

The Company is not exposed to currency fluctuations since all transactions occur in Canadian dollars.

16- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse en fidéicomis, les placements temporaires et l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation sont les principaux instruments financiers de la Société potentiellement assujettis au risque de crédit. Toutefois, le risque de crédit sur ceux-ci est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de l'encaisse en fidéicomis, des placements temporaires et de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représentent l'exposition maximale de la Société envers le risque de crédit et il n'y a eu aucune variation significative du risque de crédit depuis le dernier exercice.

c) Risque de liquidités

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés suffisants. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. À la fin du mois de février 2013, la direction est d'avis que la Société a suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements.

17- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 28 février 2013, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 13 742 329 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais d'exploration, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

16- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

b) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash and cash equivalents, cash in trust, temporary investments and cash reserved for exploration and evaluation. Although, the credit risk on these is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. The carrying value of cash and cash equivalents, cash in trust, temporary investments and cash reserved for exploration and evaluation represents the Company's maximum exposure to credit risk and there has been no significant change in credit risk since prior year.

c) Liquidity risk

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private placements for a sufficient amount. Obtaining additional funds makes it possible to the Company to continue its operations, and while it has been successful in the past, there is no guarantee for the future. At the end of February 2013, the Company's management considers that the funds are sufficient to meet its financial liabilities and future financial liabilities from its commitments.

17- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at February 28, 2013, the capital of the Company consists of equity amounting to \$13,742,329. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration expenses, the investing activities and the working capital requirements.

17- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL (suite)

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 28 février 2013. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accordé, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

18- CHIFFRES COMPARATIFS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice 2013.

Les reclassements qui ont été faites à l'état de la perte nette et de la perte globale de l'exercice 2012 sont détaillées comme suit :

	2012
Catégorie / Category	Montant / Amount \$
Frais généraux d'administration / General administrative expenses	<u>324 817</u>

19- ÉVÉNEMENT SUBSEQUENT

Le 18 juin 2013, la Société a conclu un placement privé dans le cadre de l'entente sur la propriété Fayolle (voir note 15 b) en émettant 5 555 556 actions au prix de 0,09 \$ l'action pour un montant de 500 000 \$ en espèces.

17- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL (continued)

There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended February 28, 2013. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. During the year, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

18- COMPARATIVE FIGURE FOR THE PRIOR PERIOD

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the presentation of year 2013.

Reclassifications made to 2012 statement of net loss and comprehensive loss are detailed below:

	2012 (reclassement / reclassification)
Catégorie / Category	Montant / Amount \$
Entretien et réparations / Maintenance and repair	21 931
Taxes et permis / Taxes and permits	12 012
Frais de location / Rent expenses	21 987
Frais de bureau / Office expenses	37 598
Frais de déplacement, promotion et représentation / Travelling, advertising and entertainment expenses	221 873
Intérêts et frais bancaires / Interest and bank charges	<u>9 416</u>
Total	<u><u>324 817</u></u>

19- SUBSEQUENT EVENT

On June 18, 2013, the Company closed a private placement in relation with Fayolle property agreement (see Note 15 b) by issuing 5,555,556 shares at \$0.09 per share for a total amount of \$500,000 in cash.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

INSCRIPTION BOURSIÈRE

Bourse de croissance TSX
Symbole : TYP

VÉRIFICATEURS

Dallaire & Lapointe Inc.
Rouyn-Noranda, Québec

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Computershare
Montréal, Québec

DIRIGEANTS

David Mc Donald, Président
Paul Antaki, secrétaire ou CFO

CONSEIL D'ADMINISTRATION

David Mc Donald
Paul Antaki
Léo Patry
Michel Basque
Johanne Brisson

CONSEILLERS JURIDIQUES

Québec Mines Société d'avocats S.A.
Montréal, Québec

EXPLORATION TYPHON INC

255, boul Curé-Labelle
Bureau 204
Laval
Québec H7L 2Z9
Tél. : 450.622.4066
Tél. : 877.622.4004
Télec. : 450.622.4337

Courriel : info@explorationtyphon.com

Site web : www.explorationtyphon.com

BUREAU D'EXPLORATION

10 759 Route D'Aiguebelle
Rouyn-Noranda, Qc
J0Z 2Y0
Tél. : 819.637.2096
Télec. : 819.637.2076

GENERAL INFORMATION

EXCHANGE LISTING

TSX Venture Exchange
Symbol: TYP

AUDITORS

Dallaire & Lapointe Inc.
Rouyn-Noranda, Québec

TRANSFER AGENT

Computershare
Montréal, Québec

OFFICERS

David Mc Donald, President
Paul Antaki, secretary CFO

BOARD OF DIRECTORS

David Mc Donald
Paul Antaki
Léo Patry
Michel Basque
Johanne Brisson

LEGAL COUNSEL

Quebec Mining Law Corporation
Montréal, Québec

TYPHOON EXPLORATION INC.

255 Curé-Labelle Blvd
Suite 204
Laval,
Québec H7L 2Z9
Tel. : 450.622.4066
Tel. : 877.622.4004
Fax : 450.622.4337

Email : info@explorationtyphon.com

Web site : www.explorationtyphon.com

EXPLORATION OFFICE

10,759 D'Aiguebelle Road
Rouyn-Noranda, Qc
J0Z 2Y0
Tel. : 819.637.2096
Fax : 819.637.2076